

AUJOURD'HUI

PFCP vend une filiale

MONTREAL (PC) — La société Produits forestiers Canadien Pacifique limitée (PFCP) a annoncé, hier, qu'elle avait conclu une entente en vue de la vente de sa division des cartonnages uniservice à la firme Tetra Pak Alfa-Laval inc.

« La vente de la division des cartonnages uniservice découle des décisions stratégiques que nous avons annoncées l'année dernière à la suite de l'analyse de nos activités », a déclaré dans un communiqué le président et chef de la direction de PFCP, M. Paul E. Gagné.

La division des cartonnages uniservice comprend deux usines situées à Saint-Léonard, en banlieue de Montréal, et Calgary, en Alberta. Ces usines transforment le carton couché au polyéthylène en contenants pour des liquides comme le lait et les jus.

La transaction, dont les détails n'ont pas été révélés, est conditionnelle à certaines approbations, dont celles des instances gouvernementales pertinentes.

LES INDICES

DOLLAR

84,58 ¢ US + 19/100

OR

356,50 \$ US stable

ARGENT

4,625 ¢ Can -0,040

DOW JONES

3391,89 + 12,70

TSE 300

3425,63 + 1,01

XXM

1801,30 -1,74

COUP D'OEIL SUR LE MARCHÉ

Autre baisse du taux d'escompte

Pour une treizième semaine d'affilée, la Banque du Canada a abaissé hier son taux d'escompte qui est passé de 5,5 % à 5,42 %. C'est le plus bas taux des 12 derniers mois. Le taux le plus élevé pour la même période remonte au 1er août 1991, alors qu'il avait été fixé à 8,91 %.

Il ne s'agit encore une fois pas d'une baisse symbolique et tous les éléments semblent se repositionner pour une autre baisse du même ordre la semaine prochaine, selon M. Robert Normand, économiste au Mouvement Desjardins. D'ici là, il sera intéressant de vérifier si deux indicateurs demeurent positifs, celui du produit intérieur brut pour mai et celui de l'emploi pour juillet.

Pendant ce temps, Wall Street a légèrement progressé à l'issue d'une séance irrégulière après les envolées des deux derniers jours et malgré les statistiques négatives illustrant encore une fois de la faiblesse de la reprise économique américaine. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3391,89 en hausse de 12,70 points (+ 0,38 %). L'activité a été moyennement soutenue avec quelque 193 millions de titres échangés.

À Montréal, les valeurs étaient légèrement à la baisse, l'indice XXM perdant 1,74 points à 1801,30 ; 5 234 560 actions ont été transigées.

Le prix des métaux en livre sterling par tonne sur le marché de Londres : cuivre 1308-1309 et plomb 353-354 ; en dollar américain par tonne : zinc 1352-1353, aluminium 1310-1311 et nickel 7420-7430. À New York, pour livraison en septembre, le pétrole brut a perdu 0,17 \$ à 21,83 \$ US le baril.

LE SOLEIL

Dans le domaine touristique

Le secteur privé pourra utiliser la Centrale de réservations du Québec

MONTREAL (PC) — Moyennant une commission de 10 %, les hôtels et autres entreprises du secteur pourront utiliser la Centrale de réservations touristiques du Québec (CRTQ).

Un établissement versera la commission quand une réservation et la transaction afférente sera faite, expliquait, hier, Linda Gallant, présidente de la Coalition de l'industrie touristique québécoise, à la conférence de presse du ministre André Vallerand.

Il n'y aura pas de frais à payer lorsqu'un établissement adhère à la centrale, dont la mise en place doit débuter en septembre et qui serait prête à

fonctionner à l'été 1993. Environ 400 établissements ont jusqu'ici confirmé leur adhésion, a indiqué M. Vallerand.

Le coût global de la centrale sera 12,9 millions \$, dont une mise de 5 millions \$ de l'État, a indiqué le ministre du Tourisme ; l'argent public vient sous forme de « prêt participatif » de la Société de développement industriel, consenti sur 13 ans.

Les autres partenaires sont les caisses Desjardins, le Fonds de solidarité FTQ, le groupe

DMR, Tandem Computers Canada et des associations touristiques régionales.

Sur le terrain, le projet prévoit d'abord 200 terminaux d'ordinateur, dans des locaux du ministère (comme aux postes frontaliers), des associations et offices régionaux du tourisme.

Des agents de voyage aussi auront un terminal, pourvu qu'ils soient « autorisés », c'est-à-dire déjà actifs et conformes aux critères de leurs propres syndicats professionnels.

Outre se rendre sur place, le client pourra téléphoner (ligne 800) à un fonctionnaire qui l'in-

formera des choix disponibles (selon ses dates et destination) et, le cas échéant, fera suivre son appel à un établissement.

MM. Vallerand et Marc-André Roy, président de la centrale, ont tenu à rassurer le secteur privé. La CRTQ « ne se déguisera pas » (par raison sociale ou autre moyen) pour faire de la vente directe aux consommateurs.

Deux en parallèles

Au sujet des casinos, le ministre Vallerand a aussi réitéré son acte de foi en leur création, citant « l'accord de principe » du gouvernement Bourassa. Les casinos sont maintenant en

« petit comité », où sont présents son ministère, ceux de la Sécurité publique et des Finances et Loto-Québec.

Le site idéal pour Montréal est le Palais des congrès, estime M. Vallerand, qui n'exclut un « site régional » en parallèle, comme dans Charlevoix.

Quant au chef mohawk Joe Norton, de Kahnawake, qui évoque son propre casino, le ministre répond qu'il est libre de demander un permis, comme beaucoup d'autres promoteurs au Québec. Mais il ne voit pas comment ce projet pourrait se passer des autorisations légales, « la loi est la même pour tous ».

Corbeil rassure au sujet de PWA

OTTAWA (PC) — Si Air Canada et Canadien International fusionnent, le gouvernement fédéral fera en sorte que la compétition se maintienne au pays, a déclaré, hier, le ministre des Transports, Jean Corbeil.

« Il s'agit de notre principale préoccupation. Autrement, cela donnerait naissance à une situation de monopole. Nous ne voulons pas exposer la population à cette éventualité », a-t-il ajouté.

Le ministre a refusé de mentionner les scénarios mis de l'avant pour sauvegarder cette compétition. Il n'a pas voulu s'avancer non plus lorsqu'on lui a demandé si le gouvernement pourrait ouvrir l'espace aérien canadien à des compagnies américaines.

« Pour l'instant, c'est prématuré », a-t-il ajouté.

Les négociations entre PWA et American Airlines se sont achevées récemment. M. Corbeil a déclaré que son cabinet avait rejeté, la semaine dernière, une demande d'aide financière de Canadien International qui lui aurait permis de faire une entente avec American Airlines.

Le ministre Corbeil a ajouté que le fédéral avait entériné un accord de principe quant à l'achat par la Défense nationale de trois Airbus A-310 de Canadien International. Le contrat doit bientôt être finalisé et devrait générer des profits nets de 40 millions \$ pour PWA.

Si par une fusion, Air Canada et Canadien International forment un monopole, c'est qu'elles n'auront peut-être pas le choix », a, par ailleurs, déclaré, hier, le ministre du Tourisme du Québec, André Vallerand.

Le sort des emplois concernés à Montréal, Dorval et Mirabel inquiète quand même le ministre québécois. « Dieu sait ce qu'impliquerait un nouveau partage entre Montréal, Toronto et Calgary », a-t-il affirmé aux reporters.

Actuellement, Air Canada a plus de pilotes et agents de bord basés à Toronto, l'effectif d'entretien étant concentré à Montréal ; chez Canadien, ces trois catégories sont beaucoup plus présentes à Toronto, Calgary et Vancouver. Une fusion entraînerait-elle un glissement d'emplois en dehors du Québec ?

IOC répare son déverseur rotatif à Sept-Îles



Depuis 20 ans, sur les terrains de la Compagnie minière IOC à Sept-Îles, se sont renversés 2,8 millions de wagons de chemin de fer qui ont laissé échapper 270 millions de tonnes de minerai. C'est là qu'est implanté un déverseur rotatif géant qui saisit deux wagons à la fois et les vide littéralement en un tournemain. De conception « made in England » et montée de A jusqu'à Z par le savoir-faire septilien, cette pièce d'équipement vitale pour la minière est actuellement en reconstruction. Les travaux, au coût de 4 millions \$ sont exécutés à la faveur d'un arrêt de production de cinq semaines.

Hypothèques : des caisses ouvertes à la renégociation

QUÉBEC — Malgré la présence de clauses contractuelles à leur avantage, des caisses populaires acceptent de renégocier à la baisse le taux d'intérêt sur un prêt hypothécaire, avant l'expiration de son terme, avec une pénalité se limitant à trois mois d'intérêts au lieu de réclamer la somme totale des économies d'intérêts.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

À la caisse populaire de Charlebourg, on préfère bien souvent renégocier un taux d'intérêt avec une seule pénalité de trois mois plutôt que de perdre un emprunteur qui irait se chercher du financement ailleurs, et cela, même si le contrat peut prévoir le paiement de la totalité des économies d'intérêts.

Ainsi, plusieurs emprunteurs font connaître leur intention de se prévaloir de la clause de paiement par anticipation de l'emprunt qui ne prévoit, bien souvent, qu'une pénalité de trois mois d'intérêts. Or, devant la possibilité de perdre un client, le prêteur limite la pénalité aux trois mois d'intérêts et renouvelle le prêt hypothécaire à un taux réduit même si certains contrats prévoient le paiement du total des économies d'intérêts jusqu'à la fin du terme. Il faut noter toutefois que la politique de crédit peut varier

d'une caisse à l'autre, d'une institution à l'autre.

À la fédération des caisses populaires Desjardins de la région de Québec, on a indiqué que les anciens contrats de prêts hypothécaires (avant novembre 91) ne prévoyaient qu'une pénalité de trois mois d'intérêts pour un paiement par anticipation. Depuis l'automne dernier, la fédération suggère aux caisses d'ajouter la pénalité de la somme des économies d'intérêts jusqu'à la fin du terme en cas de paiement par anticipation.

En cas de renouvellement avant le terme de l'hypothèque à taux fermé, la pénalité demeure le maximum entre le trois mois d'intérêts ou le total des économies d'intérêts jusqu'à la fin du terme.

Les recommandations de la fédération sont généralement suivies par les caisses membres mais il y a des exceptions. Il

peut aussi arriver que la volonté de certaines caisses de conserver leur part du marché de prêts hypothécaires les amène à ne pas appliquer avec toute la rigueur les clauses punitives des contrats hypothécaires. Cela peut faire l'objet de négociation. Si certaines caisses sont plus souples lors de renégociation de taux d'intérêt, ce n'est pas le cas nécessairement pour les autres prêteurs hypothécaires.

On souligne, d'autre part, qu'il pourrait être avantageux de rembourser une partie du capital emprunté, ce qui réduit la période d'amortissement, au lieu de chercher à réduire le taux d'intérêt.

Un autre facteur à considérer est l'évolution prochaine des taux d'intérêts. Si les taux continuent de baisser, ce que plusieurs prévoient, certains pourraient être tentés d'attendre un taux plus faible. À l'inverse, si les taux devaient monter en flèche prochainement, ce qui ne semble pas du tout le cas, plusieurs profiteraient des faibles taux actuels pour éviter de fortes augmentations de paiements hypothécaires.

Ça piétine aux USA

WASHINGTON (AFP) — Après une reprise soutenue pendant les trois premiers mois de l'année, l'économie américaine s'est nettement essoufflée au printemps alors que les dépenses de consommation et les exportations, les deux principaux moteurs de la croissance, ont calé pendant cette période, montrent les derniers chiffres publiés, hier, par le gouvernement.

Du début avril à la fin juin, le produit intérieur brut américain (PIB) a progressé de seulement 1,4 % en rythme annuel selon les premières estimations du département du Commerce après un accroissement de 2,9 % au premier trimestre. Le département a révisé son précédent chiffre qui faisait état d'une hausse de 2,7 %.

L'essoufflement de la reprise est surtout dû, explique le département du Commerce à un recul de 0,3 % des dépenses de consommation après une augmentation de 5,1 % au premier trimestre. La consommation représente 70 % environ de l'ensemble de l'activité économique américaine.

La baisse de 3,8 % des exportations américaines au deuxième trimestre a également pesé sur l'activité, a souligné le gouvernement.

Bien que les performances du deuxième trimestre aient été plus médiocres que prévu par les analystes, qui prévoyaient un taux de croissance de 1,7 % en moyenne, ces derniers continuent à juger très faibles les risques d'une rechute dans la récession.

Ils relèvent ainsi que l'affaiblissement de l'activité au printemps n'est pas comparable à la situation du quatrième trimestre 1991, période au cours de laquelle l'économie américaine, après une nette reprise au printemps précédent, avait calé, enregistrant un taux de croissance de seulement 0,6 %.

Plus sombre, l'économiste Allen Sinai de la firme d'analyse Boston Co Economic Advisers inc., a affirmé que les États-Unis connaissaient actuellement la période de ralentissement économique la plus longue et la plus douloureuse de leur histoire, alors que les agents économiques s'efforcent d'éponger l'énorme endettement accumulé pendant les années 80.

Téléphonie cellulaire au Canada : un million d'abonnés d'ici la fin de l'année

QUÉBEC — L'industrie canadienne de la téléphonie cellulaire n'a vu le jour qu'en 1985, mais il est prévisible que le nombre de ses abonnés passe à plus d'un million avant la fin de la présente année.

par LOUIS TANGUAY
LE SOLEIL

Et d'ici l'an 2000, ce chiffre aura été multiplié par trois, peut-on lire dans le bulletin *Faits et statistiques* de Bell Mobilité Cellulaire, le plus important membre du groupe CellNet qui occupe 55 % du marché canadien. L'autre exploitant national de téléphonie cellulaire est le réseau Cantel.

L'industrie cellulaire canadienne emploie approximativement 3000 personnes. Ses bénéfices enregistrés en 1991 sont estimés à quelque 800 millions \$ et son capital cumulé à 1,75 milliard.

Actuellement, environ 850 000 Canadiens (dont 556 000 au Québec et en Ontario répartis à peu près également entre ces deux provinces) bénéficient d'un service cellulaire et 85 % de la population canadienne a accès à ce service grâce à 750 stations cellulaires.

Le nombre d'utilisateurs à travers le monde dépasse les 13 millions.

Le Canada se classe au 10^e rang au monde pour le taux de pénétration de cette technologie. Les pays scandinaves (Suède, Finlande, Norvège, Islande et Danemark) occupent les cinq premiers rangs, suivis par Hong Kong, les États-Unis, les Îles Féroé, et la Suisse. Le Royaume-Uni suit le Canada au 11^e rang.

Aux États-Unis, approximativement 25 % des nouveaux numéros de téléphone sont alloués à des

téléphones cellulaires.

Dans le monde, on estime qu'un peu plus de 40 % des cellulaires vendus sont des appareils portatifs mais au Canada, les abonnés choisissent des appareils fixes dans 56 % des cas, portatifs dans 33 % et transportables dans 11 %.

Démocratisation

Quant au profil de la clientèle de la téléphonie cellulaire chez Bell Mobilité Cellulaire, il a profondément évolué au fil des années. Ainsi, en 1987, les présidents et propriétaires

d'entreprises comptaient pour 55,1 % des abonnés et les cadres supérieurs pour 12,8 %. Les représentants des ventes constituaient 9,1 % de la clientèle et les autres gestionnaires 4,1 %.

En 1991, on constatait une forte augmentation de la catégorie « autres gestionnaires » à 16,9 % et une proportion accrue à 12,6 % pour les représentants des ventes. Par contre, les cadres supérieurs ne sont plus comptés que pour 7,3 % des abonnés tandis que les présidents et propriétaires ont vu leur proportion réduite à 34,8 %.

Labatt va éliminer 200 postes

TORONTO — Les Brasseries Labatt élimineront environ 200 postes d'ici la fin août, afin de mieux faire face à la concurrence toujours plus vive dans l'industrie de la bière, a indiqué la compagnie, hier.

par ROB CARRICK
de la Presse canadienne

C'est en prévision de l'abolition des barrières au commerce transfrontalier et interprovincial que le numéro deux de la bière au Cana-

da a entrepris cette année de réorganiser sa structure et de réduire son personnel.

« Avec l'abaissement à un rythme accéléré des barrières commerciales, le besoin d'atteindre des coûts concurrentiels est plus réel que jamais, d'autant plus que les règles qui prévalaient historiquement dans notre industrie sont maintenant caduques », a déclaré M. Hugo Powell, président des Brasseries Labatt du Canada.

Sur le marché intérieur, les dispositions qui obligeaient depuis longtemps les brasseries à exploiter des usines dans les provinces où elles vendent leurs produits seront progressivement abolies. Les provinces ont également convenu d'élargir l'accès au marché canadien à la bière américaine, une mesure susceptible d'aiguiser la concurrence.

Vendredi dernier, dans le plus récent épisode du conflit sur le commerce de la bière, le Canada et les États-Unis se sont mutuellement infligés une surtaxe sur l'exportation de certaines de leurs marques de bière.

Autres fermetures?

Chez Labatt, moins de cinq postes ont été abolis la semaine dernière, et environ 200 autres postes salariés seront affectés d'ici la fin du mois prochain. La compagnie saura également à la fin d'août si elle fermera d'autres brasseries que celle de Waterloo, dont la fermeture est déjà prévue pour novembre. Ce qui laisse à Labatt un total de onze brasseries, réparties dans toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard.

Mais un analyste de la firme de courtage Lévesque Beaubien Geoffrion, M. Jacques Kavafian, prévoit qu'une ou peut-être même deux autres brasseries de Labatt cesseront leurs activités.

Olympia and York citée en « exemple »

WASHINGTON (PC) — Citant l'exemple du promoteur torontois Olympia and York, le gouverneur de la Réserve fédérale américaine a accusé les prêteurs, hier, d'avoir affaibli le marché de l'immobilier en n'exigeant pas suffisamment de garanties des emprunteurs.

Devant le comité des banques de la Chambre des représentants, M. John LaWare a précisé, cependant, qu'Olympia and York ne représente pas un danger pour les six banques américaines à qui il doit quelque 2 milliards \$ US, puisque ce montant ne représente pas plus de 5 % de leur capital.

« Même si O and Y ne constitue pas un problème en lui-même pour aucune banque américaine, a-t-il déclaré, les conditions responsables des difficultés du promoteur continuent de miner le marché immobilier et sont aggravées par la fragilité de cette compagnie particulièrement importante ».

M. LaWare a raconté au comité que des emprunteurs ont souvent obtenu 100 % ou plus de la valeur estimée des futurs bâtiments, qui devaient servir de garantie.

Inoccupation

« L'emprunteur ne risque évidemment pas grand-chose dans ces cas-là, ce qui contribue à la

détérioration des normes de prêts », a-t-il commenté. La Réserve fédérale voudrait un resserrement des normes, dont une hausse des arrhes.

M. LaWare a signalé que les bénéfices des banques ont augmenté cette année et que la baisse des valeurs immobilières semble avoir cessé. Mais avec un taux d'occupation moyen des bureaux de 19 % dans les grandes villes américaines, a-t-il dit, « il va falloir des années pour résorber l'excès de capacité des immeubles ».

Un autre témoin, M. James Grant, directeur d'un bulletin financier de New York, a blâmé lui aussi les créanciers, pour ne pas avoir suffisamment exigé de garanties. « Eblouis par la réputation des Reichmann, plusieurs prêteurs ont oublié de demander des garanties » a-t-il affirmé.

Un des membres du comité, le républicain Jim Leach, a trouvé quant à lui que les créanciers ont oublié « leur jugement, en plus des règlements ».

EN UN CLIN D'OEIL

■ Hausse du bénéfice de Power Corporation

MONTREAL — Le bénéfice net consolidé de Power Corporation du Canada s'établit à 102,7 millions \$ (79 c l'action participante) pour les six mois terminés le 30 juin 1992, comparativement à 75,0 millions \$ (56 c l'action) en 1991. La quote-part de la société au revenu d'exploitation de ses filiales et de sa société affiliée est de 54,4 millions \$ pour le premier semestre de cette année, contre 51,9 millions \$ l'an dernier. Après avoir tenu compte du revenu provenant des activités corporatives, qui incluent le revenu de placements, déduction faite de frais d'exploitation et des impôts sur le revenu, le revenu d'exploitation augmente à 55 c l'action (46 c l'action en 1991). Les revenus sur la base de la consolidation intégrale pour le premier semestre de 1992 se chiffrent à 3,026 milliards \$, contre 3,030 milliards \$ en 1991.

■ General Dynamics supprimera 5800 emplois d'ici 1994

WASHINGTON — General Dynamics, l'un des principaux fournisseurs du Pentagone, a annoncé, hier, la suppression de 5800 emplois d'ici la fin 1994 dans son usine de Fort Worth au Texas en raison du « déclin du budget de la défense et de la réduction de la cadence de production du chasseur F16 ». L'entreprise a déjà supprimé 10 000 de ses 98 000 emplois depuis 1990. Selon la firme, 900 emplois seront supprimés d'ici la fin de l'année, 1500 dans le premier trimestre de 1993 puis plusieurs centaines durant chacun des trimestres suivants, jusqu'à la fin 1994.

■ Réduction du nombre de fermes aux États-Unis

WASHINGTON — Le nombre des exploitations agricoles aux États-Unis continue de baisser, passant de 2,4 millions il y a une décennie à 2 095 740 en juin dernier, a annoncé, hier, un rapport du département de l'Agriculture. Selon ce rapport, la superficie moyenne des exploitations a augmenté d'une vingtaine d'hectares en 10 ans, passant de 215 à 235 ha. Cependant, la superficie cultivée totale a reculé de 515 à 490 millions d'hectares entre 1982 et 1992. Les mouvements d'agriculteurs estiment que ces chiffres marquent une éviction des petits exploitants au bénéfice de l'agro-industrie.

■ Schlesinger exclut une baisse des taux allemands

LONDRES — Le président de la Bundesbank, Helmut Schlesinger, exclut toute réduction des taux d'intérêts allemands dans un proche avenir. Dans une interview publiée, hier, par le Guardian, il souligne que la banque centrale allemande dispose d'une marge de manoeuvre réduite si elle veut rester crédible dans sa lutte contre l'inflation. Ces déclarations interviennent deux semaines après la hausse par la Bundesbank de son taux d'escompte à court terme de trois quarts de point à 8,75 %, en réponse à une croissance plus forte que prévue de la masse monétaire.

■ 6,7 millions \$ investis dans le RIC

QUÉBEC — Les 5175 membres de coopératives de producteurs, leurs employés et ceux des coopératives de travailleurs ont investi, en 1991, une somme de 6 687 137 \$ dans leur entreprise sous forme de parts privilégiées admissibles au Régime d'investissement coopératif (RIC). On est toutefois loin de la performance réalisée en 1990, où ils avaient investi 1 616 494 \$ de plus. Ils avaient ainsi atteint 8 303 631 \$. On attribue cette baisse au mauvais état de l'économie et au fait que plusieurs employés des coopératives agricoles n'ont pu contribuer au régime l'an dernier en raison de la réorganisation de l'industrie laitière. Depuis la création du RIC en 1985, on a enregistré des investissements totaux de 45 892 155 \$ dans les coopératives.

■ 212 sociétaires d'Agropur sont d'origine étrangère

QUÉBEC — Une étude du Service relations-sociétaires de la coopérative agroalimentaire Agropur démontre que cette dernière compte 212 sociétaires d'origine étrangère provenant de dix pays différents. Ce sont les Suisses qui sont le plus nombreux. On en compte 158 parmi les sociétaires d'Agropur. On estime que la rareté des terres et leur prix élevé en Suisse expliquent le nombre élevé de sociétaires. La France compte 25 sociétaires et la Belgique, 12. Le Portugal et l'Allemagne comptent chacun quatre sociétaires et la Hollande, trois représentants. On retrouve également deux Italiens, deux Polonais, un Espagnol et un Iranien.

■ La Russie importera 22 millions de tonnes de céréales en 1992

MOSCOU — La Russie va devoir importer en 1992, 22 millions de tonnes de céréales contre 17 millions l'an dernier, à cause de la sécheresse qui sévit aux quatre coins de la Fédération, a déclaré, hier, à l'AFP M. Viktor Khlistoun, ministre russe de l'Agriculture. M. Khlistoun, qui s'exprimait en marge d'une conférence de presse avec son homologue français M. Louis Mermaz, a expliqué qu'en raison de la sécheresse dans le nord-ouest et en Extrême Orient, les prévisions pour 1992 ont été révisées à la baisse de 15 millions de tonnes, à environ 96 millions de tonnes.

■ Diminution du taux d'intérêt des bons du Trésor du Québec

QUÉBEC — 150 millions \$ de bons du Trésor du Québec d'une durée de 91 jours, livraison et jouissance en date d'hier, ont été adjudés la veille au prix et rendement suivant : moyenne, 98,71 % (5,24 %) ; haut, 98,714 % (5,23 %) et bas, 98,708 % (5,25 %). Le taux moyen de la semaine dernière avait été de 5,3 %. Il y aura adjudication d'une autre tranche de 150 millions \$ d'une durée de 91 jours et d'une de 75 millions \$ de 182 jours mercredi prochain, pour livraison et jouissance le 6 août.

■ Aucun changement apporté au prix cible du lait

OTTAWA — Transformateurs et producteurs laitiers devront se contenter du statut quo. La Commission canadienne du lait (CCL) a décrété que le prix cible pour le lait de transformation et le prix de soutien pour la poudre de lait écrémé vont demeurer inchangés du moins pour le début de la nouvelle année laitière. Demain, le 1^{er} août, le revenu cible des producteurs de lait de transformation sera maintenu à 49,76 \$ l'hectolitre de lait contenant 3,6 kilogrammes de matière grasse. Quant au prix de soutien pour la poudre de lait écrémé, il demeurera à 3,304 \$ le kilogramme et la marge des transformateurs à 7,52 \$ l'hectolitre. Par ailleurs, les frais de possession du beurre qui sont incorporés au prix du marché et récupérés au moyen de retenues auprès des producteurs sont réduits de 0,14 c à 0,08 c. Le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait considère qu'il n'est pas nécessaire que les stocks de beurre de la CCL soient aussi élevés pour répondre à la demande intérieure. Avec les bas taux d'intérêt, on estime que cette situation a entraîné une diminution des coûts d'ensemble qui se traduit par la baisse du prix de soutien pour le beurre de 5,331 \$ à 5,317 \$ le kilogramme.

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION PARTIELLE ET DE DÉPÔT DE LA LISTE ÉLECTORALE CIRCONSCRIPTION #5 - PIERRE LAPORTE

Conformément aux articles 38, 42, 62 et 200 de la Loi sur les élections scolaires, je, Cathleen Jolicoeur, présidente d'élection, donne aux électeurs de la commission scolaire Greater Québec l'avis public suivant :

1. Le poste de commissaire est ouvert aux candidatures pour la circonscription électorale numéro 5 - Pierre Laporte.
2. Toute déclaration écrite de candidature au poste ouvert devra être produite au bureau de la présidente d'élection durant la période de déclaration de candidature du lundi 31 août au vendredi 4 septembre 1992 de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.
3. La déclaration de candidature devra comporter les mentions suivantes : Le nom du candidat, sa date de naissance, son adresse, sa profession, et une attestation, appuyée de son serment, de son éligibilité ; La déclaration de candidature doit être signée par le candidat et appuyée par dix électeurs de la circonscription pour laquelle cette déclaration est produite. En regard de sa signature, chacun de ces électeurs doit indiquer son adresse comme elle doit être inscrite sur la liste électorale ; La déclaration de candidature doit être accompagnée d'une pièce d'identité du candidat et d'une déclaration signée par lui ou son mandataire attestant qu'il connaît les signataires, qu'ils ont apposé leur signature en sa présence et qu'à sa connaissance ils sont des électeurs de la commission scolaire ; Le candidat d'une équipe reconnue doit mentionner qu'il est candidat de cette équipe ; La déclaration de candidature du candidat d'une équipe reconnue doit être accompagnée d'une lettre signée par le chef de l'équipe attestant que cette personne en est le candidat officiel au poste concerné.
4. Si plus d'un candidat pose sa candidature à ce poste, un scrutin sera tenu le dimanche 20 septembre 1992 ; et un vote par anticipation le dimanche 13 septembre 1992.
5. La liste électorale de la circonscription numéro 5 - Pierre Laporte a été déposée le 31 juillet 1992 et fera maintenant l'objet de révision. Des formulaires de demande d'inscription, de correction et de radiation sont disponibles au bureau de la présidente d'élection.
6. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription, de radiation ou de correction reçues au bureau de la présidente d'élection du lundi 3 août au vendredi 7 août 1992 de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.
7. J'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection, madame Nancy Gilbert.
8. Vous pouvez me rejoindre en communiquant au bureau de la présidente d'élection :

Centre administratif de la commission scolaire
2046, chemin St-Louis, Sillery, Qc
G1T 1P4 tél. : (418) 688-8730

Donné à Sillery, Québec ce 31 juillet 1992.
Cathleen Jolicoeur
Présidente d'élection



Société
québécoise
d'assainissement
des eaux

Travaux dans la ville de Carleton
Comité de Bonaventure
Appel d'offres no : 0616-30-01-41-33

Partie "A" — Travaux d'assainissement
Fourniture et pose d'une conduite d'égouts (100 mm) et d'un regard, construction d'un poste de pompage, réfection de chaussée (pavage, bordures, fossés) et divers travaux connexes.

Partie "B" — Travaux municipaux
Fourniture et pose d'une conduite d'égouts (200 mm) et d'un regard, réfection de chaussée (pavage, bordures, fossés) et divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES : SQAÉ, Service gestion des contrats, 1019, boulevard St-Cyrille Ouest, Québec (Québec) G1S 1V2. Tél. : (418) 683-1328.

PRIX : 75,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION : Hôtel de ville de Carleton ; Ass. de la construction de Montréal et de Québec ; ACRGTQ ; Ass. de la construction de Québec, Région Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Les Îles ; Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Hôtel de ville de Carleton : a/s M. André Allard, secrétaire-trésorier, 776, boulevard Perron, Case Postale 237, Carleton (Québec) G0C 1J0.

Le jeudi 20 août 1992 à 11 h 00.

GARANTIES DE SOUMISSION :

Partie "A" — Travaux d'assainissement 12 000,00 \$

Partie "B" — Travaux municipaux 1 500,00 \$

FORME : Deux chèques visés tirés sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou deux cautionnements de soumission.

RENSEIGNEMENTS :

Mme Sylvie Rodrigue - Tél. : (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société et la ville de Carleton ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats

S-31-07-92

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant :

16529040

Sinon, composez sans frais, le

1-800-563-8688

Plus de

3 500 points

offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

CLUB Multi points

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3270**

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q. chapitre C-12). Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

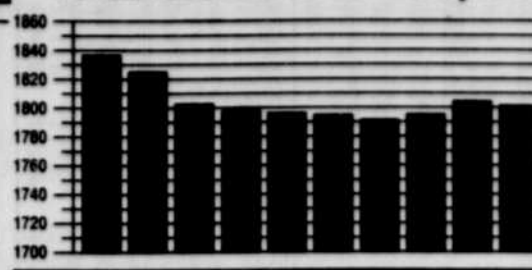
ESTIMATEUR(TRICE) EN ÉLECTRICITÉ

Expérience un atout. Salaire à discuter. Faire parvenir votre C.V. avant le 5 août 1992 à :

REVENCO
550, Pere-Lelièvre
bureau 200, Ville Vanier
G1M 3R2
À l'attention de : M. Yvon Drolet

LE MARCHÉ BORSIER

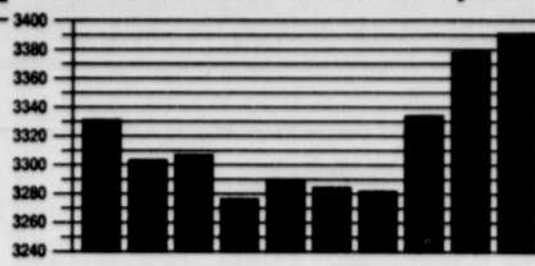
MONTREAL Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 1801,30, en baisse de 1,74. Volume des transactions : 5,2 millions d'actions. Titres en hausse : 114. Titres en baisse : 106. Titres inchangés : 118

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
- A et B -					
ADS	2200	45	45	45	0
Adi. Price	2000	30	30	30	0
Alcan	2200	30	30	30	0
Alcan 7.75	2200	45	45	45	0
Alcan 8.125	2200	30	30	30	0
Alcan 8.5	2200	30	30	30	0
Alcan 8.875	2200	30	30	30	0
Alcan 9.25	2200	30	30	30	0
Alcan 9.625	2200	30	30	30	0
Alcan 10	2200	30	30	30	0
Alcan 10.375	2200	30	30	30	0
Alcan 10.75	2200	30	30	30	0
Alcan 11.125	2200	30	30	30	0
Alcan 11.5	2200	30	30	30	0
Alcan 11.875	2200	30	30	30	0
Alcan 12.25	2200	30	30	30	0
Alcan 12.625	2200	30	30	30	0
Alcan 13	2200	30	30	30	0
Alcan 13.375	2200	30	30	30	0
Alcan 13.75	2200	30	30	30	0
Alcan 14.125	2200	30	30	30	0
Alcan 14.5	2200	30	30	30	0
Alcan 14.875	2200	30	30	30	0
Alcan 15.25	2200	30	30	30	0
Alcan 15.625	2200	30	30	30	0
Alcan 16	2200	30	30	30	0
Alcan 16.375	2200	30	30	30	0
Alcan 16.75	2200	30	30	30	0
Alcan 17.125	2200	30	30	30	0
Alcan 17.5	2200	30	30	30	0
Alcan 17.875	2200	30	30	30	0
Alcan 18.25	2200	30	30	30	0
Alcan 18.625	2200	30	30	30	0
Alcan 19	2200	30	30	30	0
Alcan 19.375	2200	30	30	30	0
Alcan 19.75	2200	30	30	30	0
Alcan 20.125	2200	30	30	30	0
Alcan 20.5	2200	30	30	30	0
Alcan 20.875	2200	30	30	30	0
Alcan 21.25	2200	30	30	30	0
Alcan 21.625	2200	30	30	30	0
Alcan 22	2200	30	30	30	0
Alcan 22.375	2200	30	30	30	0
Alcan 22.75	2200	30	30	30	0
Alcan 23.125	2200	30	30	30	0
Alcan 23.5	2200	30	30	30	0
Alcan 23.875	2200	30	30	30	0
Alcan 24.25	2200	30	30	30	0
Alcan 24.625	2200	30	30	30	0
Alcan 25	2200	30	30	30	0
Alcan 25.375	2200	30	30	30	0
Alcan 25.75	2200	30	30	30	0
Alcan 26.125	2200	30	30	30	0
Alcan 26.5	2200	30	30	30	0
Alcan 26.875	2200	30	30	30	0
Alcan 27.25	2200	30	30	30	0
Alcan 27.625	2200	30	30	30	0
Alcan 28	2200	30	30	30	0
Alcan 28.375	2200	30	30	30	0
Alcan 28.75	2200	30	30	30	0
Alcan 29.125	2200	30	30	30	0
Alcan 29.5	2200	30	30	30	0
Alcan 29.875	2200	30	30	30	0
Alcan 30.25	2200	30	30	30	0
Alcan 30.625	2200	30	30	30	0
Alcan 31	2200	30	30	30	0
Alcan 31.375	2200	30	30	30	0
Alcan 31.75	2200	30	30	30	0
Alcan 32.125	2200	30	30	30	0
Alcan 32.5	2200	30	30	30	0
Alcan 32.875	2200	30	30	30	0
Alcan 33.25	2200	30	30	30	0
Alcan 33.625	2200	30	30	30	0
Alcan 34	2200	30	30	30	0
Alcan 34.375	2200	30	30	30	0
Alcan 34.75	2200	30	30	30	0
Alcan 35.125	2200	30	30	30	0
Alcan 35.5	2200	30	30	30	0
Alcan 35.875	2200	30	30	30	0
Alcan 36.25	2200	30	30	30	0
Alcan 36.625	2200	30	30	30	0
Alcan 37	2200	30	30	30	0
Alcan 37.375	2200	30	30	30	0
Alcan 37.75	2200	30	30	30	0
Alcan 38.125	2200	30	30	30	0
Alcan 38.5	2200	30	30	30	0
Alcan 38.875	2200	30	30	30	0
Alcan 39.25	2200	30	30	30	0
Alcan 39.625	2200	30	30	30	0
Alcan 40	2200	30	30	30	0
Alcan 40.375	2200	30	30	30	0
Alcan 40.75	2200	30	30	30	0
Alcan 41.125	2200	30	30	30	0
Alcan 41.5	2200	30	30	30	0
Alcan 41.875	2200	30	30	30	0
Alcan 42.25	2200	30	30	30	0
Alcan 42.625	2200	30	30	30	0
Alcan 43	2200	30	30	30	0
Alcan 43.375	2200	30	30	30	0
Alcan 43.75	2200	30	30	30	0
Alcan 44.125	2200	30	30	30	0
Alcan 44.5	2200	30	30	30	0
Alcan 44.875	2200	30	30	30	0
Alcan 45.25	2200	30	30	30	0
Alcan 45.625	2200	30	30	30	0
Alcan 46	2200	30	30	30	0
Alcan 46.375	2200	30	30	30	0
Alcan 46.75	2200	30	30	30	0
Alcan 47.125	2200	30	30	30	0
Alcan 47.5	2200	30	30	30	0
Alcan 47.875	2200	30	30	30	0
Alcan 48.25	2200	30	30	30	0
Alcan 48.625	2200	30	30	30	0
Alcan 49	2200	30	30	30	0
Alcan 49.375	2200	30	30	30	0
Alcan 49.75	2200	30	30	30	0
Alcan 50.125	2200	30	30	30	0
Alcan 50.5	2200	30	30	30	0
Alcan 50.875	2200	30	30	30	0
Alcan 51.25	2200	30	30	30	0
Alcan 51.625	2200	30	30	30	0
Alcan 52	2200	30	30	30	0
Alcan 52.375	2200	30	30	30	0
Alcan 52.75	2200	30	30	30	0
Alcan 53.125	2200	30	30	30	0
Alcan 53.5	2200	30	30	30	0
Alcan 53.875	2200	30	30	30	0
Alcan 54.25	2200	30	30	30	0
Alcan 54.625	2200	30	30	30	0
Alcan 55	2200	30	30	30	0
Alcan 55.375	2200	30	30	30	0
Alcan 55.75	2200	30	30	30	0
Alcan 56.125	2200	30	30	30	0
Alcan 56.5	2200	30	30	30	0
Alcan 56.875	2200	30	30	30	0
Alcan 57.25	2200	30	30	30	0
Alcan 57.625	2200	30	30	30	0
Alcan 58	2200	30	30	30	0
Alcan 58.375	2200	30	30	30	0
Alcan 58.75	2200	30	30	30	0
Alcan 59.125	2200	30	30	30	0
Alcan 59.5	2200	30	30	30	0
Alcan 59.875	2200	30	30	30	0
Alcan 60.25	2200	30	30	30	0
Alcan 60.625	2200	30	30	30	0
Alcan 61	2200	30	30	30	0
Alcan 61.375	2200	30	30	30	0
Alcan 61.75	2200	30	30	30	0
Alcan 62.125	2200	30	30	30	0
Alcan 62.5	2200	30	30	30	0
Alcan 62.875	2200	30	30	30	0
Alcan 63.25	2200	30	30	30	0
Alcan 63.625	2200	30	30	30	0
Alcan 64	2200	30	30	30	0
Alcan 64.375	2200	30	30	30	0
Alcan 64.75	2200	30	30	30	0
Alcan 65.125	2200	30	30	30	0
Alcan 65.5	2200	30	30	30	0
Alcan 65.875	2200	30	30	30	0
Alcan 66.25	2200	30	30	30	0
Alcan 66.625	2200	30	30	30	0
Alcan 67	2200	30	30	30	0
Alcan 67.375	2200	30	30	30	0
Alcan 67.75	2200	30	30	30	0
Alcan 68.125	2200	30	30	30	0
Alcan 68.5	2200	30	30	30	0
Alcan 68.875	2200	30	30	30	0
Alcan 69.25	2200	30	30	30	0
Alcan 69.625	2200	30	30	30	0
Alcan 70	2200	30	30	30	0
Alcan 70.375	2200	30	30	30	0
Alcan 70.75	2200	30	30	30	0
Alcan 71.125	2200	30	30	30	0
Alcan 71.5	2200	30	30	30	0
Alcan 71.875	2200	30	30	30	0
Alcan 72.25	2200	30	30	30	0
Alcan 72.625	2200	30	30	30	0
Alcan 73	2200	30	30	30	0
Alcan 73.375	2200	30	30	30	0
Alcan 73.75	2200	30	30	30	0
Alcan 74.125	2200	30	30	30	0
Alcan 74.5	2200	30	30	30	0
Alcan 74.875	2200	30	30	30	0
Alcan 75.25	2200	30	30	30	0
Alcan 75.625	2200	30	30	30	0
Alcan 76	2200	30	30	30	0
Alcan 76.375	2200	30	30	30	0
Alcan 76.75	2200	30	30	30	0
Alcan 77.125	2200	30	30	30	0
Alcan 77.5	2200	30	30	30	0
Alcan 77.875	2200	30	30	30	0
Alcan 78.25	2200	30	30	30	0
Alcan 78.625	2200	30	30	30	0
Alcan 79	2200	30	30	30	0
Alcan 79.375	2200	30	30	30	0
Alcan 79.75	2200	30	30	30	0
Alcan 80.125	2200	30	30	30	0
Alcan 80.5	2200	30	30	30	0
Alcan 80.875	2200	30	30	30	0
Alcan 81.25	2200	30	30	30	0
Alcan 81.625	2200	30	30	30	0
Alcan 82	2200	30	30	30	0
Alcan 82.375	2200	30	30	30	0
Alcan 82.75	2200	30	30	30	0
Alcan 83.125	2200	30	30	30	0
Alcan 83.5	2200	30	30	30	0
Alcan 83.875	2200	30	30	30	0
Alcan 84.25	2200	30	30	30	0
Alcan 84.625	2200	30	30	30	0
Alcan 85	2200	30	30	30	0
Alcan 85.375	2200	30	30	30	0
Alcan 85.75	2200	30	30	30	0
Alcan 86.125	2200	30	30	30	0
Alcan 86.5	2200	30	30	30	0
Alcan 86.875	2200	30	30	30	0
Alcan 87.25	2200	30	30	30	0
Alcan 87.625	2200	30	30	30	0
Alcan 88	2200	30	30	30	0
Alcan 88.375	2200	30	30	30	0
Alcan 88.75	2200	30	30	30	0
Alcan 89.125	2200	30	30	30	0
Alcan 89.5	2200	30	30	30	0
Alcan 89.875	2200	30	30	30	0
Alcan 90.25	2200	30	30	30	0
Alcan 90.625	2200	30	30	30	0
Alcan 91	2200	30	30	30	0
Alcan 91.375	2200	30	30	30	0
Alcan 91.75	2200	30	30	30	0
Alcan 92.125	2200	30	30	30	0
Alcan 92.5	2200	30	30	30	0
Alcan 92.875	2200	30	30	30	0
Alcan 93.25	2200	30	30	30	0
Alcan 93.625	2200	30			

NEW YORK Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 3391,89, en hausse de 12,70. Volume des transactions : 193 millions d'actions. Titres en hausse : 1025. Titres en baisse : 707. Titres inchangés : 593

Table with 3 columns: Taux, Valeur, and % Changement. It lists various financial instruments and their performance over the last 10 days.

Table with 3 columns: Taux, Valeur, and % Changement. It lists various financial instruments and their performance over the last 10 days.

Table with 3 columns: Taux, Valeur, and % Changement. It lists various financial instruments and their performance over the last 10 days.

AVIS
Avis est par les présentes donné que toutes les créances présentes et futures qui n'ont pas été payées et que Pétrole Sonero (1990) Inc. a vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce par contrat enregistré le 19 octobre 1990 au bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de l'Arthabaska, sous le numéro 999990, ont été vendues par la Banque Canadienne Impériale de Commerce à Pétrole Sonero (1990) Inc. par contrat signé le 9 juillet 1992 et enregistré le 21 juillet 1992 au bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de l'Arthabaska sous le numéro 314479.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: 40257654
Sinon, composez sans frais, 1-800-563-8688
Plus de 3500 points offerts cette semaine dans LESOIL

MORENCY LA BOISSONNIÈRE ASSOCIÉS INC.
AVIS DE FAILLITE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: TRANSPORT J. JALBERT INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 2190, 4e Rue, Saint-Romuald (Québec) G6W5M6

AVIS PUBLIC
Le comité de retraite du régime supplémentaire de rentes de Laboratoire Technique Québec Inc. avertit tous les participants de la décision de terminer totalement ledit régime en date du 31 décembre 1991.

ville de SAINT-FOY
APPEL D'OFFRES
FOURNITURE DE DEUX MINI-TRACTEURS A QUATRE ROUES MOTRICES AVEC TONDEUSES FRONTALES
Des soumissions sont demandées pour la fourniture de deux (2) mini-tracteurs à quatre roues motrices avec tondeuses frontales.

LES DENRÉES
MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture: Produits concentrés (sac de 20 kg): lait écrémé en poudre, pulvérisé: 2,64 \$ le kg; poudre de lactosérum, pulvérisé: 0,59 \$; pot de lait: 0,47 \$ le kg.

LES BESTIAUX
MONTREAL (PC) — Les arrivages cette semaine aux Écuries de la ferme de Saint-Hyacinthe totalisent 457 bovins, 1277 vaches, 97 porcs et 516 ovins.

LES TITRES AU COMPTOIR
TORONTO — Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.

Société québécoise d'assainissement des eaux
Travaux dans la paroisse de Sainte-Ursule
Comité de Maskinongé
Appel d'offres no: 0511-00-01-41-42
Partie "A" - Travaux d'assainissement
Construction d'une station d'épuration du type "étangs aérés" comprenant un bâtiment de service, un chemin d'accès et divers travaux connexes.

Société québécoise d'assainissement des eaux
Travaux dans la municipalité de Saint-Sulpice
Comité de l'Assomption
Appel d'offres no: 0551-00-01-41-42
Construction d'une station d'épuration du type "étangs aérés" comprenant: un bâtiment de service abritant un poste de pompage, un chemin d'accès, un émissaire (450 mm) et divers travaux connexes.

LES FRUITS ET LÉGUMES
MONTREAL (PC) — Voici les prix des fruits et légumes du Québec vendus par les grossistes, hier, dans la région de Montréal:
Fruits
Cerises, Qué.: 15,75-16,00 \$ le ctn de 12 casseaux

LE MONDE

Appel à la démission de Quayle

Dissensions chez les républicains

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Les dissensions se multiplient chez les républicains à l'approche de leur convention, accompagnées d'appels à un renoncement du vice-président Dan Quayle, voire du président George Bush lui-même.

L'ancien président du parti en Floride, Tommy Thomas, a fait publier hier dans le Washington Post d'une pleine page de publicité demandant à Quayle de se retirer dans l'intérêt des États-Unis. Thomas estime que le vice-président risque d'empêcher la réélection du président en raison des critiques dont il est l'objet. La publication de l'annonce lui a coûté près de 60 000 \$.

La veille, le commentateur conservateur connu George Will avait estimé dans le Washington Post que c'était à Bush lui-même de se retirer. Il considérait que le président n'avait pratiquement aucune chance d'être réélu et qu'il fallait transformer la convention républicaine qui s'ouvrira le 17 août à Houston (Texas) « en une instance de délibération et de décision ».

Une réunion assez houleuse a eu lieu mercredi à Washington entre plusieurs représentants républicains et le directeur de la campagne présidentielle Frederick Malek. Les parlementaires lui ont reproché l'état d'indécision de la campagne.

Nouveau sondage

Un sondage nationale, publié hier par l'American Research Group, indique que le candidat démocrate Bill Clinton possède une forte avance sur Bush dans le vote populaire et au niveau des votes du collège électoral.

Clinton devance Bush dans 31 États totalisant 305 votes électo-

raux alors que le républicain ne mène que dans un seul État ayant trois votes électoraux. Les deux candidats sont à égalité dans les 19 autres États. Il faut obtenir 270 votes du collège électoral pour accéder à la Maison-Blanche.

Le sondage a été mené du 16 au 20 juillet auprès de 20 400 adultes dans les 50 États et le District de Columbia.

Bush a déjà été forcé de renoncer à une partie des vacances qu'il devait prendre dans sa propriété de Kennebunkport jusqu'à la convention et à la totalité de celles qu'il devait y passer après la convention. Au lieu de cela, il fera campagne intensivement pendant la majeure partie du mois d'août.

Hier à Anaheim, en Californie, Bush a attaqué le ticket démocrate, l'accusant de mettre en danger la sécurité nationale avec ses propositions de réduction du budget de la défense.

Affirmant ensuite que le ticket Clinton-Gore proposait de réduire le budget de la défense de 75 milliards \$ de plus que l'administration, le président a estimé que cela était « en dessous du niveau minimum pour la sécurité nationale ».

« Des coupes de cette ampleur mettraient en danger la capacité des États-Unis à défendre nos citoyens, nos intérêts et nos idéaux », a-t-il lancé, ajoutant qu'elles se traduiraient également par « un million d'emplois » en moins dans l'industrie de l'armement.

Un vaccin contre le mélanome malin a été testé avec succès

LOS ANGELES (AFP, AP) — Des patients souffrant du mélanome malin, la forme mortelle du cancer de la peau, ont vécu beaucoup plus longtemps après avoir été traités avec un vaccin expérimental, d'après une étude publiée hier.

Il s'agit d'un vaccin qui stimule le système immunitaire. Il vise à guérir les patients dont le mélanome malin s'est étendu au reste du corps malgré l'ablation des excroissances de chair cancéreuses et a touché les ganglions lymphatiques. Le vaccin a été testé sur 136 patients, dont 26 % ont survécu au moins cinq ans, soit quatre fois le pourcentage de survie (6 %) des malades n'ayant pas

reçu ce traitement.

Il faudra de cinq à 10 ans avant qu'un vaccin approuvé par le gouvernement arrive sur le marché, a précisé l'auteur de l'étude, le Dr Donald Morton, directeur médical du John Wayne Cancer Institute de l'hôpital St. John à Santa Monica.

Plus de 50 000 Canadiens présentent un cancer de la peau chaque année et plus de 500 vont en mourir.

La France et l'Italie réclament un sommet européen contre la mafia

ROME (Reuter, AFP) — La France et l'Italie, soucieuses d'éviter que la mafia n'envahisse l'Europe unie, ont demandé hier la convocation urgente d'une réunion des ministres de la CEE pour empêcher la propagation du crime organisé.

Les récents assassinats des juges anti-mafia Giovanni Falcone et Paolo Borsellino font craindre que les mafieux ne soient trop puissants pour que l'Italie en vienne à bout toute seule.

Les responsables de la lutte contre le crime organisé craignent que la mafia ne profite de la suppression des frontières et la libre circulation des biens et des personnes en Europe pour étendre ses ramifications.

« La mafia n'est pas un phénomène pittoresque. C'est une multinationale, parmi les plus puissantes au monde », a déclaré le ministre italien de la Justice, Claudio Martelli, à l'issue d'un entretien avec son homologue français, Michel Vauzelle.

Les ministres de la Justice ont dit avoir évoqué le problème du blanchiment de l'argent par la mafia et une proposition du chancelier allemand Helmut Kohl de

créer une force de police commune à la CEE.

À Bonn, un responsable de la police allemande a déclaré hier que les gangsters italiens s'emparaient de biens et blanchissaient de l'argent dans l'ex-RDA.

« Il n'y a pratiquement plus de points sur la carte allemande où la mafia ou la camorra de Naples ne soit pas active », a expliqué Josef Geisdoerfer, le responsable anti-mafia de la police bavaroise.

La conférence réclamée, qui réunira les ministres de la Justice et de l'Intérieur de la CEE, pourrait être convoquée en septembre prochain, ont suggéré Vauzelle et Martelli.

Interrogés sur les mesures concrètes que pourrait discuter la réunion européenne, les deux ministres ont déclaré qu'il appartient à la présidence britannique d'en fixer le programme.

39 militaires américains ont été emprisonnés en URSS, en 1945

MOSCOU (AP) — Trente-neuf prisonniers de guerre américains ont été envoyés dans des camps de travail après avoir été littéralement forcés de renoncer à leur citoyenneté et certains d'entre eux pourraient être encore vivants, a affirmé un responsable russe dans un article publié hier par les Izvestia.

Le général Dmitri Volkogonov, coprésident de la commission américano-soviétique qui tente de faire la lumière sur la disparition de militaires américains en territoire soviétique, indique dans l'article que des documents, récemment découverts dans les archives du KGB, font état du sort de militaires américains d'origine russe, ukrainienne, biélorusse ou lituanienne qui se trouvaient en URSS en 1945, à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

« Les organismes appropriés leur ont demandé de renoncer à leur citoyenneté américaine. Ceux qui refusèrent furent condamnés à des sentences de 10 à 15 ans

dans des camps de travail », écrit le général qui précise que ces récalcitrants avaient été fausement accusés d'espionnage.

Le général ajoute que même ceux qui avaient abandonné leur citoyenneté pour devenir citoyens soviétiques furent aussi envoyés dans les camps de travail.

« Il y a raison de croire que certains d'entre eux sont encore vivants et qu'ils se trouvent dans l'ancien territoire de l'URSS », ajoute Volkogonov. Ce dernier précise que les recherches pour les retrouver sont ardues parce que des décennies ont passé et qu'ils pourraient habiter une autre république que la Russie.

Mère à 61 ans

MODÈNE (AFP) — Une obstétricienne de Modène, Mme Liliana Cantadori, âgée de 61 ans, a donné naissance à un garçon, son premier enfant, à la suite d'une opération de fécondation artificielle, a annoncé hier la clinique où la mère et l'enfant, qui pèse 2,9 kg, se portent bien. Mme Cantadori, qui ne pouvait avoir d'enfant en raison d'une malformation génitale, avait tenté durant 20 ans de trouver, en Italie et à l'étranger, un spécialiste pouvant opérer une fécondation artificielle. Elle avait convaincu un médecin italien de tenter l'opération en déclarant avoir 51 ans.

Pas de preuves à Bagdad

NEW YORK (AP) — Les inspecteurs des Nations unies ayant visité le ministère de l'Agriculture à Bagdad poursuivent l'étude de photographies et de documents, et remettront leur rapport final lundi, a annoncé hier le chef de la Commission spéciale, Rolf Ekeus. « Je ne crois pas, au vu des premières informations, que nous aurons des preuves définitives au sujet de matériel interdit », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. Il a cependant qualifié la mission de « succès absolu », car l'Irak a fini par autoriser l'inspection, et selon les termes de l'ONU.

Suspense pour les réfugiés

WASHINGTON (Reuter, AFP) — L'administration américaine a requis hier l'autorisation de la Cour suprême afin de pouvoir continuer à intercepter des réfugiés haïtiens et les rapatrier. Dans l'attente de l'avis de la Cour suprême, tous les Haïtiens recueillis par les garde-côtes seront gardés à bord de navires de garde-côtes car une cour d'appel fédérale a suspendu hier pour 48 heures l'injonction interdisant le rapatriement de ces réfugiés. Mercredi, la deuxième Cour d'appel de New York avait déclaré illégale la politique américaine.

Centrales nucléaires à vendre

BEIJING (Reuter) — La Chine a entamé des négociations pour exporter des centrales nucléaires vers l'Égypte, l'Iran et le Bangladesh, a rapporté hier le quotidien China Daily. Selon des responsables chinois, des émissaires de ces trois pays « explorent des projets » en vue de l'achat de centrales nucléaires chinoises d'une puissance de 300 mégawatt.

Exécuté 18 ans plus tard

SALT LAKE CITY (Reuter) — William Andrews, condamné à mort en 1974 pour trois meurtres, a été exécuté hier par injection. Condamné à l'âge de 19 ans, il a attendu 18 ans en prison avant d'être exécuté. Il s'agit de la plus longue attente jamais effectuée par un condamné à mort aux États-Unis.

Ivana aurait trop parlé

NEW YORK (AFP) — Le riche promoteur immobilier new-yorkais Donald Trump a intenté une poursuite de 30 millions \$ contre son ex-femme Ivana, qu'il accuse d'avoir rompu un accord du divorce stipulant qu'elle devait rester muette sur leurs 12 ans de mariage, a révélé hier le New York Post. Le millionnaire reproche surtout à Ivana d'avoir écrit un livre, officiellement un roman, qui semble plutôt raconter l'histoire de leur vie commune.

Honecker devra attendre

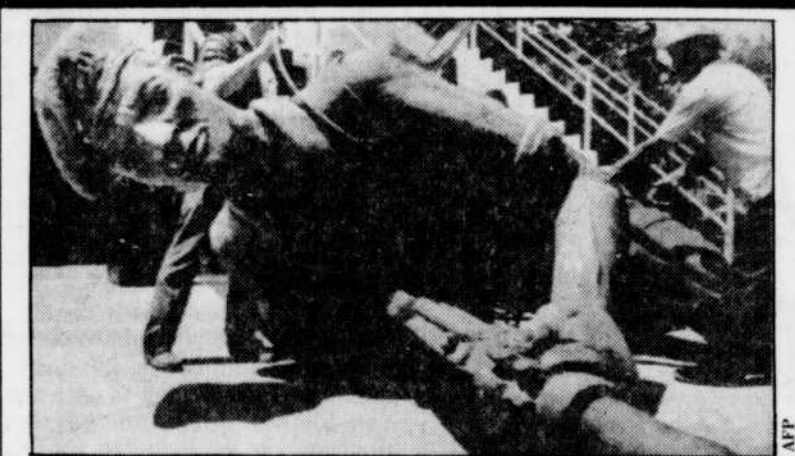
BERLIN (AP) — Le procès de l'ancien dirigeant de RDA Erich Honecker aura lieu « au plus tôt » à la fin octobre, a déclaré hier soir le juge Hansgeorg Braeutigam à la chaîne de télévision ZDF. Le juge, devant lequel a comparu Honecker dans la prison de Moabit à Berlin, a souligné qu'aucune date ne pouvait être fixée, car la défense devrait faire appel de la tenue d'un procès. Honecker sera auparavant soumis à de nouveaux examens médicaux. « Je pense qu'un homme de 80 ans (...) a le droit d'être examiné afin de déterminer s'il est en mesure de supporter un procès », a ajouté le juge.

Petit Hiroshima

JÉRUSALEM (Reuter) — Une violente explosion dans une usine d'armements près de Tel Aviv a fait deux morts et une quarantaine de blessés hier matin, endommageant plusieurs centaines de maisons. « On aurait dit un petit Hiroshima », a déclaré un témoin, qui a vu s'élever à plusieurs centaines de mètres d'altitude un champignon de fumée blanche. « D'après ce que nous avons pu voir, l'explosion s'est produite dans un bunker souterrain contenant des munitions », a déclaré le commandant des pompiers dépêchés sur place.

Accident à JFK

NEW YORK (AP) — Un avion de la TWA a pris feu au sol hier lorsqu'il s'élançait sur la piste de décollage à l'aéroport John F. Kennedy de New York, faisant au moins 21 blessés légers, ont annoncé des responsables de l'aéroport. Les passagers du Lockheed L1011 ont été évacués par les toboggans de secours.



Disparition d'un symbole

Des travailleurs panaméens ont commencé hier à mettre en pièces cette statue géante d'un soldat représentant un membre d'une unité d'élite fondée par l'ancien dictateur militaire Manuel Noriega. Le régime civil panaméen a décidé que ce vestige du militarisme, placé en plein cœur de Panama, devait être éliminé.

Anonymat assuré aux séropositifs du personnel de santé américain

WASHINGTON (AFP, AP) — La Commission nationale sur le sida, organisme consultatif créé par l'administration et le Congrès américains, s'est refusée hier à recommander l'obligation pour les médecins et l'ensemble du personnel de santé séropositifs ou malades du sida d'informer leurs patients sur leur état de santé.

La Commission était appelée à se prononcer, après le décès l'an dernier de Kimberley Bergalis, une jeune patiente infectée par son dentiste. Son avocat Robert Montgomery a qualifié « d'abominable » la décision de la Commission.

Selon le Centre de contrôle des maladies d'Atlanta, il y a aux États-Unis 360 chirurgiens, 5000 médecins, 1200 dentistes et 35 000 membres du personnel soignant atteints du virus du sida.

Par ailleurs, la Cour suprême de l'Illinois a autorisé hier, dans un jugement, le dépistage obligatoire du sida pour les prostituées incarcérées, en vertu de la « protection de la santé publique ».

La Cour déboute ainsi deux prostituées qui avaient estimé que les tests obligatoires illégaux, en

violation de leurs droits constitutionnels.

En 92
Ste-Foy Lallier
vous a offert ses
grandes promotions
AVRIL : PAS DE TAXES
MAI : COÛTANT + 1\$
La
compétition
a copié...

CADEAUX... RABAIS SUPPLÉMENTAIRES... ETC.

LE CONCESSIONNAIRE HONDA
LE PLUS PRÈS DE VOUS



HONDA



2000, BOUL. CHAREST OUEST
687-2525

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
2223760
Sinon, composez sans frais le
1-800-563-8688
Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans LE SOLEIL
CLUB Multi points

Cette fois-ci,
on vous offre encore plus
ET C'EST SUR PLACE
QUE VOUS DÉCOUVRIREZ
TOUTE LA DIFFÉRENCE.
VENEZ ET
VOUS VERREZ!
Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre.

Renvoi de deux infirmières malades à l'Enfant-Jésus

L'hôpital n'a pas à offrir un plan de carrière sur l'assurance-maladie, dit le dg

Ce n'est pas la responsabilité d'un hôpital de fournir des plans de carrière sur l'assurance-maladie, estime le directeur général de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec, M. Gaston Pellán. Il admet cependant que la décision de congédier deux infirmières malades, avec plus de 20 ans de service, a un petit côté odieux.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

La veille, le syndicat des infirmières et infirmiers de l'hôpital avait annoncé qu'il demandait à la Commission des droits de la personne de déterminer si la direction discrimine ses employés et viole la Charte des droits et libertés en congédiant des employés malades. Deux infirmières ont été congédiées en juillet parce qu'elles sont incapables de fournir une prestation normale et régulière de travail.

Le syndicat se tourne donc vers la Commission pour qu'elle examine si la condition de ces salariées s'apparente à la notion d'handicap prévue à la loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et si l'employeur peut congédier des employées parce qu'elles ont à s'absenter pour pallier à leur handicap tout en demeurant productives pendant les périodes de rémission?

Interrogé hier par LE SO-



Le personnel infirmier de l'hôpital l'Enfant-Jésus, à Québec, a manifesté hier midi pour appuyer deux infirmières congédiées parce qu'elles sont malades.

LEIL, le directeur a admis être mal à l'aise avec ces deux congédiements. «C'est triste, ce sont des cas humains.» En analysant les dossiers de ces deux infirmières, il constate cependant que sur une période de 10 ans, elles ont été absentes 70 % du temps. Quelques jours de travail, deux ans sur l'assurance-maladie, 15 jours de travail, deux ans

sur l'assurance-maladie. Voilà à quoi ressemble la carrière de ces employées. «Pendant combien d'années peut-on remplacer le BS, et le chômage? Où trace-t-on la ligne entre l'humain et l'in-humain? La responsabilité morale de l'employeur s'arrête où?» demande M. Pellán.

Pour en venir à des congédiements, le directeur général expli-

que que la direction s'est rappelé ses responsabilités administratives et morales. «Nous avons une mission auprès des malades et ceux qui sont en contact avec eux doivent être en forme. Nous sommes là pour donner un service de qualité.» M. Pellán ne voit pas d'un mauvais oeil que la Commission des droits de la personne vienne trancher le litige.

Six mois de prison à un jeune pour une série de vols chez des dépanneurs

QUÉBEC — Le juge Alain Morand a condamné mercredi Nick Cantin, âgé de 18 ans, à six mois de prison. Il s'agit du dernier des jeunes auteurs d'une série de vols chez des dépanneurs commis dans la région de Québec, en février, à recevoir sa sentence.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

L'avocat du jeune homme, Me Richard Grenier, avait réclamé une peine discontinue, ou encore de travaux communautaires, qui, selon lui, aurait été plus susceptible de contribuer à sa réhabilitation. Le procureur de la Couronne, Me Sabin Ouellet, s'est opposé à une telle peine en opinant qu'elle aurait donné un mauvais message à la société. Aussi a-t-il réclamé une sentence d'un an.

Trois autres jeunes ont déjà écopé de peines de 40, 36 et 30 mois de prison pour avoir respectivement participé à dix, cinq et sept vols compris dans ce dossier. Le rôle de Cantin, lors des deux vols qualifiés auxquels il a reconnu avoir participé, consistait à pénétrer dans le dépanneur et à intimider le préposé en frappant le comptoir à l'aide d'un bâton de baseball et d'une barre de fer. À chaque occasion, les voleurs portaient des cagoules.

L'avocat du jeune homme de Saint-Jean-Christophe a indiqué qu'il est issu d'une bonne famille et que ses parents, surpris par ses crimes, sont maintenant à même de l'avoir mieux à l'oeil. C'est «le moins pire du groupe», a plaidé Me Grenier, ajoutant que l'encadrement des parents aurait une meilleure influence sur Cantin

que la cohabitation avec des criminels.

L'avocat a assuré le juge Morand qu'on ne reverra pas son client devant les tribunaux et, à ce compte, il se serait avéré plus productif pour la société en étant condamné à des travaux communautaires. L'incarcération continue, au contraire, nuira à sa réhabilitation, sinon le brisera. Même s'il a reconnu qu'une peine discontinue et de travaux communautaires aurait été clément, Me Grenier a soutenu, en somme, qu'elle aurait fait de Cantin un meilleur citoyen.

Le procureur de la Couronne, lui, ne l'entendait pas du tout de la même oreille. Les jeunes, a souligné Me Ouellet, ont commis leurs crimes uniquement pour se procurer des objets de luxe. Ils n'avaient aucunement besoin de cet argent.

Les trois autres ont écopé de peines exemplaires, a noté Me Ouellet bien qu'il n'en réclamait pas autant pour Cantin. Toutefois, il a cru bon d'invoquer le «climat de panique» et la «perte de confiance en la justice» qui se sont installés chez les employés et les propriétaires de dépanneurs.

Ces gens, a plaidé le procureur, vont même jusqu'à s'armer parce que le système judiciaire n'a pas su gagner leur respect. Il faut donc le leur redonner, a conclu Me Ouellet en réclamant la peine d'un an.

■ Il tente de s'enfuir avec l'auto et... l'enfant

QUÉBEC — Un individu de 28 ans, la tête recouverte d'une cagoule et armé d'un marteau, a tenté de voler un véhicule dans lequel prenait place un enfant de 10 ans, vers 23 h 50, mercredi, à l'angle des rues Jackson et Sample, à Québec. Profitant de l'absence momentanée du père, qui s'était arrêté chez son employeur, l'intrus a pénétré dans l'automobile et poussé l'enfant sur le siège arrière. Bien que les clefs aient été laissées dans le contact, il a toutefois été incapable de faire démarrer l'automobile. L'individu a pris la fuite à pied mais a été rapidement intercepté par les policiers sur le boulevard Hamel. Des plaintes de voies de fait, vol de véhicule et, peut-être, de séquestration pourraient être portées contre lui. L'individu a été libéré et devra comparaître en cour par voie de sommation.

■ Incendie dans un bar de danseuses nues

Une main criminelle est à l'origine du début d'incendie qui a endommagé le club de danseuses nues «La Broussaille», boulevard Pierre-Bertrand, à Ville de Vanier, vers 1 h 45, hier matin. Le feu a été allumé à l'arrière de l'édifice à l'aide d'essence. Une trentaine de clients ainsi que le personnel ont pu sortir à temps. Appelés par une deuxième alerte, les pompiers de Ville de Vanier ont terminé le travail entrepris par un employé à l'aide d'un extincteur. La police comptait interroger hier un individu qui, la veille, s'en était pris à deux portiers du bar. Il s'agit du quatrième établissement de danseuses nues à être endommagé par un incendie depuis le début de l'année, après «Le Cabaret 500», à Ville de Vanier, «Le Britannia», à Saint-Romuald, et «L'Étape», à Beauport. Toutefois, seul celui d'hier est d'origine criminelle.

METTEZ DU SOLEIL
DANS VOTRE QUOTIDIEN
LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE

Si vous êtes membre du Club,
entrez le code suivant
41499821
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688
Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans LE SOLEIL
CLUB Multi points

LIQUIDATION

25% À 40% DE RABAIS

ARTICLES SAISONNIERS ET SÉLECTION DE MOBILIERS DE JARDIN DE MARQUES RÉPUTÉES CHEZ EATON

25% de rabais sur une sélection
de mobiliers en «werzalit»,
aluminium, bois et résine

De • Suncast • Festival • Lawn
Comfort • Syroco • Patio Creations
• Integrated Plastic • Henryka
• Western Tarpaulin • Lawn Inc.
• Joseph Lemay

40% de rabais sur une sélection
de coussins

40% de rabais sur une sélection
d'articles de jardinage

25% de rabais sur une sélection
d'articles d'été
au rayon des jouets (classe 184)

25% de rabais sur une sélection
de barbecues et d'accessoires
de barbecue

20% de rabais sur une sélection
de tondeuses

De • Black & Decker • MTD

20% de rabais! Tentes moustiquaires

40% de rabais sur une sélection
de taille-haies et de
taille-bordures

À NOTER: cette liquidation ne
comprend pas le mobilier Beka Casting
en fonte d'aluminium et les housses en
vinyle pour barbecues. Choix
incomplet d'articles dans certains
magasins.

Rayon du mobilier de jardin, 280.

Achats en personne seulement.



EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

388 RECHERCHÉ: EMPLOI

INFIRMIÈRE d'expérience cherche emploi. Belle personnalité et polyvalente. Offre services aux personnes âgées en perte d'autonomie, soins de convalescence, personne handicapée, etc. Remunération négociable. 633-2438

SECRÉTAIRE direction bilineaire, expérience WordPerfect, dispo- nible sur appels. Remplacement de vacances, maladies. 651-5150.

391 391 À 399 FINANCE

391 ARGENT DISPONIBLE

ACHATS et prêts. 2ème hypo- thèque, salaires de vente. 633-8706.

ACHETE comptant cheque pos- tado, compte à recevoir, hypothèque, balance prêt, vente. 633-8432.

397 OCCASIONS D'AFFAIRES

GOVERNEMENT subventions et prêts pour petites entreprises, nouvelles ou existantes. 1-814-691-1259, ext. 96

NOUVEAU DANS LES RÉGIONS DE QUÉBEC, TROIS RIVIÈRES, L'ESTRIE, LA GASPÉSIE. Territoires exclusifs, revenu minimal de 2000 \$ par semaine, investissement de 5000 \$ requis. Offrez-vous une carrière stable et une sécurité financière en dirigeant votre propre entre- prise. Appelez pour la disponibilité des territoires. Call Impact Video Promo Inc. (514) 451-6108.

398 PRÊTS HYPOTHECAIRES

RECHERCHÉ particulier 2ème hyp. intérêt 18 %. 828-2335

400 400 À 599 IMMEUBLES

LOGEMENTS

400 L'ANCIENNE-LORETTE

A 363-3000.
2 MOIS GRATUITS
Possibilité bail de 2 ans
4/1 moderne, tapis neu-
x, intercom, baignoire cen-
tre, libre. 651-2461

A 1200 BORDUAS
Récents tout inclus 3 1/2, 4/2
patis, conciergerie. 872-7891, 847-3850

A 872-0164
3 1/2 4/1 Récents cuisine céra-
mique, vue imprenable sur
la ville, excellents services

A 877-5306, 688-8531, 4/1, tout com-
pris, allocation démentie
1000.005

A 664-6641 MOIS GRATUIT
Grands 3 1/2, 4/1, libre, inso-
noris, ascenseur, intercom

A 655-8988, 4/1 neuf, balcon,
intercom, promotion payons
votre déménagement

A 1461 du Plateau, 4/1 stationne-
ment, 1 mois gratuit. 872-5764

A 1434 Notre-Dame appartement 6
2 1/2 tout compris, meuble 672-6724

A La Colline 3 1/2, chaufferie éclaira
meuble gratuit. 656-9645, 872-7545

Anc-Lorette, 1 mois gra-
tuit, 4/1, insonoris, stationne-
ment, iull, prix de ré-
vient 4585, 871-3771, 872-6801.

A voir, super 4/1, 1er étage,
près Duplessis, 871-4900

HAUT de maison canadienne
renovée, 6 pièces 872-7241

4/1 INSONORISÉ, libre, ré-
cent 4505, 653-4361, 871-2145

3 MOIS GRATUITS
4/1 neuf, style condo, 872-1847

3 1/2 TRIPLE ALX, cuisine patio grand
terras. 682-9254, 634-8555

401 BEAUPORT

A 667-1710 628-6534
3EME AGE

DU COLLEGE 3 1/2, 4/1
TRES CALME

A 488 AV. ROYALE
MANOIR SALABERRY
3 1/2 Domaine bois
Confort, sécurité, fleurie
PROMOTION SPECIALE
661-9362

A 660-9021
121 PLACE ORLEANS
4/1 mois gratuit reviens à 400\$,
tout inclus, libre. 683-8102

A 660-0624, 688-8531, 4/1,
PRES PHARMACIE RACINE
Piscine, allocation démentie
1,000.005

A 3 MOIS GRATUITS
4/1 chaufferie, 385 x chaufferie,
eau chaude, 660-9496, 667-8418

A 1 MOIS GRATUIT
Petit, 3 1/2, meuble, 4/1, 5/1,
667-8418, 661-0232, 661-9246

A 1 MOIS GRATUIT
Boul. Ste-Anne, grand 4/1,
libre, 666-1134, 667-8418

A1, 3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
3 MOIS GRATUITS
Chaufferie, eau chaude
663-2994, 653-1242

A 666-3709
3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
3 MOIS GRATUITS
Piscine, 166 Seigneurs, case 5

A 105 Pl. Orléans, 4/1, libre
repeint, 667-8461, 653-3273.
MOIS GRATUITS

A 2755 ST-DAVID
2 1/2, meuble, 4/1, 667-8713
653-3273. MOIS GRATUIT

A 226 Delage, 4/1, 3 1/2, meubles,
chaufferie, libre. 688-0031, 666-9932

A-1, 3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
Urgent 622-3863, 622-7396

3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
3 MOIS GRATUITS
Boul. Ste-Anne, grand 4/1,
libre, 666-1134, 667-8418

A1, 3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
3 MOIS GRATUITS
Chaufferie, eau chaude
663-2994, 653-1242

A 666-3709
3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
3 MOIS GRATUITS
Piscine, 166 Seigneurs, case 5

A 105 Pl. Orléans, 4/1, libre
repeint, 667-8461, 653-3273.
MOIS GRATUITS

A 2755 ST-DAVID
2 1/2, meuble, 4/1, 667-8713
653-3273. MOIS GRATUIT

A 226 Delage, 4/1, 3 1/2, meubles,
chaufferie, libre. 688-0031, 666-9932

A-1, 3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
Urgent 622-3863, 622-7396

3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
3 MOIS GRATUITS
Boul. Ste-Anne, grand 4/1,
libre, 666-1134, 667-8418

A1, 3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
3 MOIS GRATUITS
Chaufferie, eau chaude
663-2994, 653-1242

A 666-3709
3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
3 MOIS GRATUITS
Piscine, 166 Seigneurs, case 5

A 105 Pl. Orléans, 4/1, libre
repeint, 667-8461, 653-3273.
MOIS GRATUITS

A 2755 ST-DAVID
2 1/2, meuble, 4/1, 667-8713
653-3273. MOIS GRATUIT

A 226 Delage, 4/1, 3 1/2, meubles,
chaufferie, libre. 688-0031, 666-9932

A-1, 3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
Urgent 622-3863, 622-7396

3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
3 MOIS GRATUITS
Boul. Ste-Anne, grand 4/1,
libre, 666-1134, 667-8418

A1, 3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
3 MOIS GRATUITS
Chaufferie, eau chaude
663-2994, 653-1242

A 666-3709
3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
3 MOIS GRATUITS
Piscine, 166 Seigneurs, case 5

A 105 Pl. Orléans, 4/1, libre
repeint, 667-8461, 653-3273.
MOIS GRATUITS

A 2755 ST-DAVID
2 1/2, meuble, 4/1, 667-8713
653-3273. MOIS GRATUIT

A 226 Delage, 4/1, 3 1/2, meubles,
chaufferie, libre. 688-0031, 666-9932

A-1, 3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
Urgent 622-3863, 622-7396

3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
3 MOIS GRATUITS
Boul. Ste-Anne, grand 4/1,
libre, 666-1134, 667-8418

A1, 3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
3 MOIS GRATUITS
Chaufferie, eau chaude
663-2994, 653-1242

A 666-3709
3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
3 MOIS GRATUITS
Piscine, 166 Seigneurs, case 5

A 105 Pl. Orléans, 4/1, libre
repeint, 667-8461, 653-3273.
MOIS GRATUITS

A 2755 ST-DAVID
2 1/2, meuble, 4/1, 667-8713
653-3273. MOIS GRATUIT

401 BEAUPORT

A Giffard 3 1/2 meuble lève-
secheuse inclus 664-5487

A Giffard, 5/1, chaufferie, eau chau-
de, 664-1955, 663-3093, 667-1936

A LOUER AU MOIS
3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
meubles, prix compétitifs.
663-2994, 653-1242.

A sous-louer, 3 1/2, tout compris, 2
mois gratuits. 667-4382

ASSOCIATION, 2 mois gratuits,
bail 2 ans, neufs, 3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1,
2 parkings, 5405 661-1198 après 15h

BAIL OU NON, 3 1/2, 5/1, tout
inclus, vue sur le fleuve.
666-7450, 563-4373

BEAU grand 4 1/2, chaufferie, 1
mois gratuit. 666-0881

BEAUPORT
3 1/2 4/1 5/1 RENOVES
667-0698

BEAUPORT centre, 4/1, ensoi-
lé, très propre, calme, parking,
tr. par. 661-4041, 872-7566

85 CARMICHAEL, 3 1/2, 3555,
4/1, 4555, tout compris, 1
mois gratuit. 661-5344

3 1/2 CHAUFFERIE, eau chaude, pres
Rueley, libre. 666-1099

DEMI-sous-sol, 2 1/2, 4/1, 4/1, 4/1
à bon prix. Voir 663-7000

Du Temple, 3 1/2, neu, sous-sol,
nouveau, 1er étage, 4/1, 4/1, 4/1,
stationnement, 500 x 666-0488

GIFFARD, 4/1, renové, chaufferie,
eau chaude, bois franc, cal-
me, libre. 1 mois gratuit. 4305, 667-0567

GRAND 5 1/2, planchers bois franc,
système d'alarme, 2 stationne-
ments, libre maintenant. 667-7289

GRAND 4 1/2 chaufferie eau chaude
parking tranquille 430 x 660-3581

A 666-8754
PROMOTION SPECIALE
1 1/2, 3 1/2, 4/1, 5/1, insonorisés be-
ton, ascenseur, garage inter-
com, ascenseur, insonorisé, 661-2468

LOFT, vue fleuve, 2 niveaux,
mezzanine, poêle, 663-9391

2 1/2 MEUBLES, chaufferie, pro-
pres, pres services, libres 628-7069

2 MOIS GRATUITS
Beauport, 3 1/2, 4/1, 5/1, repeints,
tout compris, vue sur fleuve, pres
piste cyclable. 666-1394, 661-2229

1 MOIS GRATUIT
4/1, demi-sous-sol, dans un
chauffé, intercom, stationne-
ment, 1 mois gratuit. 667-3764

DANS le quartier de la
Capitale, voisin de la gar-
derie, grand stationnement
2 autos. Après 18h. 667-3499.

1 MOIS GRATUIT
Giffard, 3 1/2, 4/1, 5/1, libres, pres épi-
le et école. 667-2892

3 MOIS GRATUITS
DANS le quartier de la Ju-
che, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
eau chaude, libre. 667-0297

1 MOIS GRATUIT
Giffard, 3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
eau chaude, pres Woolco. 663-6798

NEUF 4/1 insonorisé, intercom,
pres Carrefour Beauport, 843-5256

PETIT, 4/1, repeint, porte-pa-
tio, ensoleillé, chaufferie, eau
chaude, 1 mois gratuit. 861-2229

2 MOIS GRATUITS
Beauport, 3 1/2, 4/1, 5/1, repeints,
tout compris, vue sur fleuve, pres
piste cyclable. 666-1394, 661-2229

1 MOIS GRATUIT
Giffard, 3 1/2, 4/1, 5/1, libres, pres épi-
le et école. 667-2892

3 MOIS GRATUITS
DANS le quartier de la Ju-
che, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
eau chaude, libre. 667-0297

1 MOIS GRATUIT
Giffard, 3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
eau chaude, pres Woolco. 663-6798

NEUF 4/1 insonorisé, intercom,
pres Carrefour Beauport, 843-5256

PETIT, 4/1, repeint, porte-pa-
tio, ensoleillé, chaufferie, eau
chaude, 1 mois gratuit. 861-2229

2 MOIS GRATUITS
Beauport, 3 1/2, 4/1, 5/1, repeints,
tout compris, vue sur fleuve, pres
piste cyclable. 666-1394, 661-2229

1 MOIS GRATUIT
Giffard, 3 1/2, 4/1, 5/1, libres, pres épi-
le et école. 667-2892

3 MOIS GRATUITS
DANS le quartier de la Ju-
che, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
eau chaude, libre. 667-0297

1 MOIS GRATUIT
Giffard, 3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
eau chaude, pres Woolco. 663-6798

NEUF 4/1 insonorisé, intercom,
pres Carrefour Beauport, 843-5256

PETIT, 4/1, repeint, porte-pa-
tio, ensoleillé, chaufferie, eau
chaude, 1 mois gratuit. 861-2229

2 MOIS GRATUITS
Beauport, 3 1/2, 4/1, 5/1, repeints,
tout compris, vue sur fleuve, pres
piste cyclable. 666-1394, 661-2229

1 MOIS GRATUIT
Giffard, 3 1/2, 4/1, 5/1, libres, pres épi-
le et école. 667-2892

3 MOIS GRATUITS
DANS le quartier de la Ju-
che, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
eau chaude, libre. 667-0297

1 MOIS GRATUIT
Giffard, 3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
eau chaude, pres Woolco. 663-6798

NEUF 4/1 insonorisé, intercom,
pres Carrefour Beauport, 843-5256

PETIT, 4/1, repeint, porte-pa-
tio, ensoleillé, chaufferie, eau
chaude, 1 mois gratuit. 861-2229

2 MOIS GRATUITS
Beauport, 3 1/2, 4/1, 5/1, repeints,
tout compris, vue sur fleuve, pres
piste cyclable. 666-1394, 661-2229

1 MOIS GRATUIT
Giffard, 3 1/2, 4/1, 5/1, libres, pres épi-
le et école. 667-2892

3 MOIS GRATUITS
DANS le quartier de la Ju-
che, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
eau chaude, libre. 667-0297

1 MOIS GRATUIT
Giffard, 3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
eau chaude, pres Woolco. 663-6798

NEUF 4/1 insonorisé, intercom,
pres Carrefour Beauport, 843-5256

PETIT, 4/1, repeint, porte-pa-
tio, ensoleillé, chaufferie, eau
chaude, 1 mois gratuit. 861-2229

2 MOIS GRATUITS
Beauport, 3 1/2, 4/1, 5/1, repeints,
tout compris, vue sur fleuve, pres
piste cyclable. 666-1394, 661-2229

1 MOIS GRATUIT
Giffard, 3 1/2, 4/1, 5/1, libres, pres épi-
le et école. 667-2892

3 MOIS GRATUITS
DANS le quartier de la Ju-
che, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
eau chaude, libre. 667-0297

1 MOIS GRATUIT
Giffard, 3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
eau chaude, pres Woolco. 663-6798

NEUF 4/1 insonorisé, intercom,
pres Carrefour Beauport, 843-5256

PETIT, 4/1, repeint, porte-pa-
tio, ensoleillé, chaufferie, eau
chaude, 1 mois gratuit. 861-2229

2 MOIS GRATUITS
Beauport, 3 1/2, 4/1, 5/1, repeints,
tout compris, vue sur fleuve, pres
piste cyclable. 666-1394, 661-2229

1 MOIS GRATUIT
Giffard, 3 1/2, 4/1, 5/1, libres, pres épi-
le et école. 667-2892

3 MOIS GRATUITS
DANS le quartier de la Ju-
che, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
eau chaude, libre. 667-0297

1 MOIS GRATUIT
Giffard, 3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
eau chaude, pres Woolco. 663-6798

NEUF 4/1 insonorisé, intercom,
pres Carrefour Beauport, 843-5256

PETIT, 4/1, repeint, porte-pa-
tio, ensoleillé, chaufferie, eau
chaude, 1 mois gratuit. 861-2229

2 MOIS GRATUITS
Beauport, 3 1/2, 4/1, 5/1, repeints,
tout compris, vue sur fleuve, pres
piste cyclable. 666-1394, 661-2229

1 MOIS GRATUIT
Giffard, 3 1/2, 4/1, 5/1, libres, pres épi-
le et école. 667-2892

3 MOIS GRATUITS
DANS le quartier de la Ju-
che, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
eau chaude, libre. 667-0297

1 MOIS GRATUIT
Giffard, 3 1/2, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
eau chaude, pres Woolco. 663-6798

NEUF 4/1 insonorisé, intercom,
pres Carrefour Beauport, 843-5256

PETIT, 4/1, repeint, porte-pa-
tio, ensoleillé, chaufferie, eau
chaude, 1 mois gratuit. 861-2229

2 MOIS GRATUITS
Beauport, 3 1/2, 4/1, 5/1, repeints,
tout compris, vue sur fleuve, pres
piste cyclable. 666-1394, 661-2229

1 MOIS GRATUIT
Giffard, 3 1/2, 4/1, 5/1, libres, pres épi-
le et école. 667-2892

3 MOIS GRATUITS
DANS le quartier de la Ju-
che, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1, 4/1,
eau chaude, libre. 667-0297

403 CENTRE-VILLE

BEAU 5 1/2, chaufferie, 4755
Tel. 649-0463, 523-7534

625 CAMIONS À VENDRE

FORD HI Cube diesel 86, boîte 14, A.J.R. Simard 463-2292, 654-8561
HI CUBE Ford 86, boîte 14, gaz, A.J.R. Simard, 463-2292, 654-8561
PICK-UP Chevrolet 1979 3/4, 3 + 1, 1100, 4, 653-6769
PICK-UP Mazda 84, 3 vitesses, bonne condition 9508 822-1210
TOYOTA Van commercial 87, 135 000 km, automatique, très propre, prix de liste 5700 \$, sous-sol spécial 4900 \$, 664-0896

637 ÉQUIPEMENT DE FERME

TRACTEUR Inter Hydro 84, Landini 7800 avec chargeur, 833-2496

655 GARAGES/STATIONNEMENT À LOUER

AVIS aux fonctionnaires, 750 Chemin Ste-Foy, intérieur, 505 plus taxes par mois, 681-0041

663 MACHINERIE

A VENDRE tracteur Case 1150D, 1986, 2100 hres, état neuf, 42 800 \$, 1-234-4357

CHARIOT élévateur 5000 lbs pneumatique propose 527-8899

665 PIÈCES/ACCESSOIRES/REMOQUES

ACHAT, vente d'auto tous modèles, assortiment pièces usagées, Motoparc Pièces Auto, 872-1483

ATTACHE-REMOQUE exclusif à chaque voiture et de poids spécifique à vos besoins. George B. Guillet 627-0040

LECTEUR de disque compact d'auto Sony CDX-5080, rétractable, 25 watts, 5508, 875-2041

MARCHES-PIEDS Mazda MTV 1990, 1985, 622-2860

4 PNEUS ette Marshall neufs, bandes montées sur roues, 145/13 pour Renault 5, 505 ch, 658-1578

REMOQUE métal 4x6 jamais servi pneus neufs 14, 653-8649

VENTE de pneus et roues neufs et usagés, 663-6886

VENTE, réparations, Altes, capots, pare-chocs, caoutchouc, radiateurs, P.R. Boivin 889-9509

667 RÉPARATIONS/ENTRETIEN/DEPANNAGE

ATELIER réparation Volkswagen et Nissan, 878-5199

669 RECHERCHÉ

AUTOS FERRAILE Achat, vente, autos usagées et pièces, Michel Carlin Inc., 839-2961

675 MOTOCYCLETES

HARLEY Davidson, 1982, 49 000 km, peinture originale, prix à discuter, 418-3314 après 17h

HONDA Shadow 88, 800CC, seulement 2500 km, comme neuf 628, 643-8883

SUZUKI 400cc., 1979, état neuf 628, 643-8883

TRIUMPH Tiger 650cc, modifiée comme une Harley, très propre, 1700\$, 829-8097

676 PLANCHES À VOILES

DERIVEUR, pédalo, kayak, planche à voile et accessoires, neufs et usagés, acceptons échange, encore quelques modèles à l'achat, à prix spécial, Boutique Neige et Vent, Montmagny 1-246-6015

677 ROULOTTES/TENTES-ROULOTTES/MOTORISES

A échanger ou à vendre. Motorisé Triple E Signature 86, 37, avec roues tandem, 17 000 km, 831-2589

677 ROULOTTES/TENTES-ROULOTTES/MOTORISES

A LOUER en août, motorisé 1988 Classe C, 1000 km, gratuit, 2000 \$, 2 sem. et plus, 653-2270

A LOUER, motorisé diesel, 34 pieds, climatisé, 647-0650

A louer motorisé 24 pi, classe C, 2000 \$, 2 sem. et plus, 653-2270

AUBAINE! Roulotte Bonair 14, légère, portable, 843-9010, 529-7414

BOLER 1978, 17 pieds, équipée, 5500\$. Tél. 643-8395

FIFTHWHEEL Conair 34, 1990, et Ford P250 1990, 12 500 km, 827-5852

LOCATION tente-roulottes Duberger, semaine, mois, 527-1291, 827-1776

LOCATION-VENTE tentes-roulottes Coleman, 831-1184

ROULOTTE Bonair 1976, 13 pieds, avec avant, équipée, très propre, 4200\$, 728-4288

ROULOTTE Bonair 78, 17 pi, de luxe, tout équipée 4200 \$ 831-5036

ROULOTTE Bonair 37, 1988 à vendre, avant 10x20, 872-1159

ROULOTTE Dauphine 1979, 22 1/2 pieds, très propre, 8000\$ discount, 827-3587

ROULOTTE Holidia de luxe 35, 1981, en parfait état, avec extensions pour le salon et la chambre et une annexe en toile de 8 x 12, aussi inclus cabane en métal de 5 x 8 et de nombreux articles de linge et de camping. Une vraie cabine! 656-9827, 836-7388

ROULOTTE PNC 1976 24 1/2 pi très propre n'a jamais roulée, équipement A-1 5500 \$ 828-1335 ou 529-9357

ROULOTTE Taurus 24, très propre, avant, équipée, 536-4449

TENTE-roulotte Combi-Camp, 2 adultes, route de secours, ouvert, coffre cuisine, bache, bague de rangement, 1500 \$, Tél. 653-5963

TENTE-roulotte Bonair 86, bien équipée, faites une offre, 527-5076

TENTE-roulotte Bonair 77, triplé, 1000\$, 877-3000

TOILE de TENTE-ROULOTTE Choix couleurs, ouvert, cuisinette, l'atelier du campeur 623-9763

TRIPLE E Regency, 1987, 32', 10 000\$, spécial, 872-1295, 877-2033

VAL Bar, 1971, poêle, chauffage, 1200\$, 877-6343

685 YACHTS ET BATEAUX

AUBAINE Tanzer 22, équipé pour la croisière, 9950\$, 843-7955

CANOTS Sports, pédalos, pontons, remorques, chaudières, moteur électriques, 527-4766

CHRIS CRAFT 47' Commander 1973, fibre de verre, Flying bridge, Cummins V78, 375 C.V., 514-395-2424 M. Beaudet

1988 DORAL Prestancia 30', 2 moteurs 350 hp, Cui, Mercurius 230 heures, Edition Special, tout équipé, à voir Martin de Lévis, 833-1914 ou 655-0703

EMBARCATION à 6000 et siège mobile, skiff "Laser Shell", excellente condition, 831-5135

LOCATION, vente, canots, kayak, chaudières, Compex 849-2236

MOTEUR Evenrude 15 forces, chaudière Princecraft la 14 modèle 143, pro-série, 2000 \$ soit: 849-9155

MOTEURS Johnson: 9.9 HP, 6 HP, 843-4356

TANZER 26, in-board, roue, spl, enrouleur, 1979, 22 500 \$, 828-1181

THUNDERCRAFT 1988, 14 1/2', toit, housse, am-fm cassette, radio VHF, Sonar, hors-bord Yamaha, 115 hp, 2 hélices, remorque E-Z Loader, très bon état, 10 400\$, André 843-9922

VOILIER Halman 20 pi, construction supérieure, très marin, tout équipé, 11 000 \$, 884-3059

C'est facile de rédiger une bonne annonce classée, évitez les abréviations et les divettes. Ne sacrifiez rien d'important.

647-3311

LE BRIDGE CONTRAT

LES NOIRES ET LES ROUGES La donne d'aujourd'hui s'est présentée lors d'une séance régulière au club de bridge de Charlesbourg.

Donneur: Nord			
Vulnérables: Tous			
Nord			
RV9842			
V			
10			
AR753			
Sud			
6			
AR643			
AD743			
D			
Ouest			
D 10 73			
RD 10			
98			
10 942			
Nord			
1			
P 3			
P 3			
P 4			
Fin			

Entame: Deux de carreau.

Nord doit réaliser dix levées. Il compte trois levées en trèfle (avec un bris favorable), une levée en cœur, une ou deux levées en carreau et trois, quatre ou cinq levées en atout. Est-Ouest entame la troisième meilleure ou la cinquième meilleure carte contre un contrat à l'atout. Notre déclarant tente l'impasse à la dame de carreau pour maximiser ses gagnantes immédiates. Il encaisse son as de carreau et défait une trèfle. Par la suite, il encaisse son as de cœur et coupe un cœur de sa main dans le but de se raccourcir en atout. Il joue trèfle à la dame et rejoue coupé de son jeu avec le huit de pique (au cas où). Il encaisse son as et son roi de trèfle et notre déclarant est déjà rendu à huit levées. Les cartes restantes sont:

Nord			
RV94			
7			
Sud			
D 10 73			
D			
10			
Sud			
6			
RV65			
7			
D			

Le déclarant joue son sept de trèfle et Est défait une carreau alors que notre déclarant coupe avec six de pique. Le retour du sept de carreau oblige Ouest à couper et notre déclarant sauve. Celui-ci est déjà rendu à dix levées sans avoir perdu la main. Notre déclarant cède la main à Ouest et il joue la bonne carte à la douzième levée. Il réalise donc une levée supplémentaire.

La bonne façon de jouer cette donne était d'encaisser ses gagnantes et de se raccourcir en atout. Notre déclarant peut également réussir son contrat sans tenter l'impasse à la dame de carreau à la première levée compte tenu de l'emplacement des cartes manquantes. Au bridge, on retrouve des particularités avec le golf, l'important c'est «combien» et non «comment».

Jacques LALIBERTÉ

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / memoriam / services anniversaires / faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

ARBOUR, Lionel, St-Raphaël
ARCAND, Lucien, St-Marc des Carrières
BERNIER, Pierre, St-Pascal Kamouraska
BLAIS, Alphonse, Québec
BOUTIN, Gilberte Lepage, Ste-Foy
BOUTIN, Rachel Breton, Ste-Foy
BRENNAN, Monique Blouin
CLAVET, Roger, Ste-Brigitte-de-Laval
CLOUTIER, Roger, Québec
DEMERS, Lucien Saint-Nicolas
DUCHESSNE, Henri, Loretteville
FORTIN, Marie-Laure, Lévis
FRADETTE, May Bouchard, Charlesbourg
GIASSON, Luce Ouellet, Giffard
GOUDREAU, Martin, Québec
HIGGINS, Marie-Rose Morneau, Breakeyville
LACROIX, Gilles, Montréal
MARCEAU, Michel, Beauport
MARCOUX, Georges, Ste-Foy
MASSE, Philippe, St-Apollinaire
MEUNIER, Jeannette Lachance, Saint-Émile
PAQUET, Marthe, Québec
PLANTE, Marguerite Côté, St-Pierre, I.O.
ROBERT, Annie Watson, Neuville
SIMONEAU, Joseph-Ralph, Maria
VEZINA, Hélène Breton, St-Michel de Bell.

ARBOUR (Lionel)



A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 29 juillet 1992, à l'âge de 78 ans et 6 mois, est décédé M. Lionel Arbour, époux de dame Thérèse Thérèse. Il demeurait à St-Raphaël. La famille recevra les condoléances au salon funéraire Roy & Rouleau Inc.

St-Raphaël

vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi jour des funérailles, à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le samedi 1er août à 11h, en l'église de St-Raphaël et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jeannine (Emmanuel Breton), Emile (Rosa Fortin), Lucien (Cécile Boutin), Fernand, André (Sylvie Chapdelaine), Jacynthe (Serge Thibault), Denis (Yolande Walsh), ses petits-enfants, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, cousins, cousines, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à: Roy & Rouleau Inc.

Armstrong

Pour renseignements: 1-466-2073

ARCAND (Lucien) — A la Résidence La Roche Mère, le 29 juillet 1992, à l'âge de 64 ans et 10 mois, est décédé M. Lucien Arcand, fils de feu M. Georges Arcand et de feu dame Rose-Alma Hamelin. Il demeurait à St-Marc des Carrières. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service religieux sera chanté le samedi 1er août à 16h30 en l'église St-Marc, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie, et l'inhumation au cimetière paroissial sous la direction de la résidence funéraire Guy Denis & Fils Ltée.

St-Marc des Carrières

Il laisse dans le deuil ses frères et sa sœur, Marcel (Jeanne Perron), Marius, Maurice (Fernande Guillemette), Jeanne D'Arc (René Bouchard), Albany (Irma Vohl), sa belle-sœur Mme Jacqueline Paquet Arcand, plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines. La famille tient à remercier l'Abbé Roland Boucher, les Drs Houde et Cantin ainsi que le personnel de la Roche Mère pour leur soutien et les bons soins prodigués. Pour informations 268-3575.

BERNIER (Pierre) — A l'hôpital du St-Sacrement de Québec, le 30 juillet 1992, est décédé le Docteur Pierre Bernier, chirurgien-dentiste (promotion 1949), époux de dame Monique Labrie. Il demeurait à St-Pascal de Kamouraska. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Il a été confié à la nouvelle résidence funéraire Daniel Caron.

St-Pascal

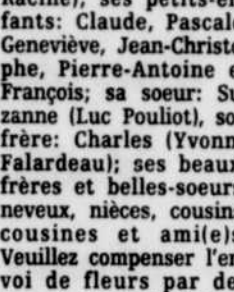
pour crémation. Un service sera chanté le samedi 1er août à 11h, en l'église de St-Pascal, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Daniel Caron.

353, av. Chapleau

vendredi de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles de 10h à 10h50. M. Bernier laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Raymond

(Marie-Thérèse Caron), Danielle (Jean Lépine), Johanne (René Ouellet), Lucie, Jacques (Rebecca Racine); ses petits-enfants: Claude, Pascale, Geneviève, Jean-Christophe, Pierre-Antoine et François; sa sœur: Suzanne (Luc Pouliot), son frère: Charles (Yvonne Falardeau); ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Maison Jean Lapointe, 1, av. du Sacré-Coeur, Québec, G1N 2R1. Pour renseignements: 1-492-2222.

BLAIS (Alphonse)



A Québec, le 28 juillet 1992, à l'âge de 90 ans et 6 mois, est décédé M. Alphonse Blais, époux de feu dame Eva Gauvin, il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

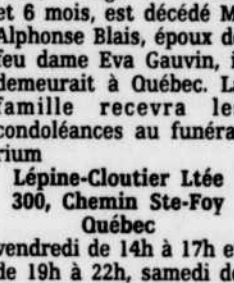
300, Chemin Ste-Foy

Québec

vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 8h à 9h45. Le service religieux sera célébré le samedi 1er août 1992 à 10h, en l'église Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière St-Charles.

Il laisse dans le deuil, ses enfants: Gaston (Nicole Lacerte), Gisèle (Yvan Guay), Robert (Louise Guilbault), Micheline (feu Jean-Yves Gosselin); ses beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Paul-Emile Gauvin, M. Alfred Lunn, Mme Rose-Aimée Ferland, Mme Yvonne Léveillé, M. et Mme Roger Deschamps, Mme Jeanette Gauvin, Mme Lucienne Champagne, Mme Béatrice Dubois, Mme Lise Beausoleil; ses 10 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants, ainsi que de nombreux neveux, nièces. Pour renseignements 529-3371

BOUTIN (Gilberte Lepage)



A l'Hôpital Laval, le 28 juillet 1992, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Gilberte Lepage, épouse de M. Georges-Henri Boutin. Elle demeurait à Ste-Foy. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté le vendredi 31 juillet à 14h, en l'église Ste-Ursule, Boul. Neilson, Ste-Foy. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles, sous la direction de la

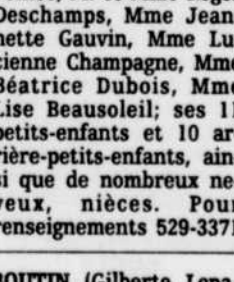
Coopérative Funéraire du Plateau

963 des Erables

Québec

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses filles: Denise (Yvan Durivage), Nicole, Murielle; ses petits-enfants: Pierre, Michel (Agathe Gravel), Richard (Guylaine Pelletier), Alain et Sophie Durivage; Caroline, Dominique et Martin

CLAVET (Roger)



A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 juillet 1992, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roger Clavet, époux de dame Gracia Dubé. Il demeurait à Ste-Brigitte-de-Laval. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Wilbrod Robert & Fils.

738, av. Royale

Beauport

jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le sa-

Chabot; Annie (Jean Prince), Claudine et Philippe Robitaille; sept arrière-petits-enfants, ses sœurs: Paula et Gertrude; ses beaux-frères et belles-sœurs: Germaine Charest Lepage, Emile Boutin (Françoise Côté), Hélène et Alice Boutin, Marcel Boutin (Justine Audet), ainsi que ses neveux et nièces. Votre marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Laval, 2725 ch. Ste-Foy, Ste-Foy, G1V 4G5. Pour renseignements: 529-0035

BOUTIN (Rachel Breton)



A St-Michel de Bellechasse, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Rachel Breton, épouse de feu Fernand Boutin, elle demeurait à Ste-Foy. Selon ses volontés, elle a été confiée au Crématorium Lépine-Cloutier Ltée

715, rue St-Vallier Est

Québec

Un service sera chanté en présence des cendres, le samedi 1er août 1992 à 10h, en l'église St-Raphaël de Bellechasse, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, genre et belle-fille: Denis (Claire Bégin), Isabelle (Atef Adly); ses petits-enfants: Marie-Pierre, Charles, Ryan, Sarah; ses frères, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: Philippe (Annette Remillard), Marguerite (Lucien Boutin), Raymond (Juliette Palement); ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Que toutes marques de sympathie se traduisent par un don à la Fondation du CHUL, 2705, boul. Laurier, Ste-Foy, Québec, G1V 4G2. Pour renseignements: 529-3371

BRENNAN (Monique Blouin)

— A la Maison Michel Sarrazin, le 30 juillet 1992, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Monique Blouin, épouse de feu Harry Brennan. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

975, Marguerite-Bourgeois

Québec

jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré le samedi, 1er août 1992, à 13h45 en l'église St-Sacrement et de là au Parc Commémoratif La Souveraineté pour mise en crypte. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: Kathleen, Pierre (Dominique Rivard), Robert (Suzanne Marquis), ses petits-enfants Julie Gendron (Mario Claveau), Eric Gendron, Annie, François-David et Jean-Pierre Cloutier, Pierre-Alexandre et Louis-Philippe Cloutier; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Georges-Henri Cloutier (Thérèse Gagnon) de Thetford Mines, M. et Mme Yves Cloutier (Danielle Simard), Mme Madeleine Cloutier (Dr André Racine), Mme Andrée Cloutier (Henri Decoster), Mme Marcelle Reid Cloutier, Mme Fernande Morency Cloutier, Mme Suzanne Gravel, Mme Thérèse Plante Mercier, Dr Maurice Mercier, Mme Marguerite Mercier (Dr André Robert) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 529-3371

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / memoriam / services anniversaires / faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

MARCEAU (Michel)



A son domicile, le 29 juillet 1992, à l'âge de 31 ans, est décédé M. Michel Marceau, fils de M. Claude Marceau et de Mme Colette Guay. Il demeurait à Beauport (quartier Ste-Thérèse-de-Lisieux). La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Wilbrod Robert & Fils 738, ave Royale Beauport.

samedi jour des funérailles de midi à 13h40. Le service religieux sera célébré le samedi 1er août à 14h en l'église St-Thomas de Villeneuve et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre ses parents, ses enfants, Cindy et Gabrielle; ses beaux-parents M. et Mme Roger Couture et leur fille Diane; ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces et amies. Pour ceux qui le désirent compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation des Maladies du Cœur de Québec, 1005, Chemin Ste-Foy, Québec G1S 4N4. Pour renseignements: 661-9223.

MARCOUX (Georges)



Au CHUL (Au Foyer des Anciens combattants), le 28 juillet 1992, à l'âge de 98 ans, est décédé M. Georges Marcoux, ancien combattant de la 1ère guerre 1914-18, combattant de la guerre de Vimy et de la 2ème guerre 1939-45. Époux en 1ères noces de feu Marie-Anne Tardif et en 2èmes noces de feu Eglantine Labrecque. Il demeurait à Ste-Foy. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium du cimetière St-Charles. Un service sera chanté en présence des cendres le samedi, 1er août, à 10h en l'église St-Dominique, 175 Grande-Allée ouest où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie sous la direction de la

Coopérative Funéraire de l'Anse 280, 8ième Rue Québec. Il laisse dans le deuil son neveu Roger Tardif ainsi que plusieurs neveux, nièces et amies. Pour renseignements: 525-6044.

MASSE (Philippe)



Au Foyer Bonne Entente de St-Apollinaire, le 29 juillet 1992, à l'âge de 91 ans et 5 mois, est décédé M. Philippe Masse, époux de feu Mme Lydia Chaine, demeurant à St-Apollinaire. La famille recevra les condoléances vendredi de 19h à 22h30 et samedi à compter de 9h, à la résidence Beaudoin Ferland Dupuis Ltée 36 rue de l'Eglise St-Apollinaire.

Le service religieux sera célébré le samedi 1er août à 10h30, en l'église St-Apollinaire et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants adoptifs: M. et Mme André Bergeron (Noëlla Marcotte), Mme Jacqueline Paquet, M. et Mme André Paquet

(Louissette Lamontagne), sa belle-sœur: Mlle Annette Chaine, son beau-frère: M. Lucien Cardin, ses neveux et nièces. Compenser l'envoi de fleurs par des dons à l'Association pulmonaire du Québec, 1173 Charest ouest, bureau 240, Québec, G1N 2C9. Pour renseignements: 888-4351.

MEUNIER (Jeannette, née Lachance)



A l'hôpital St-François d'Assise, le 29 juillet 1992, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Jeannette Lachance, épouse de M. Marcel Meunier, elle demeurait à Saint-Emile. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 6450, Henri-Bourassa vendredi de 19h à 22h. Le service religieux sera célébré le samedi 1er août 1992, à 10h, en l'église St-Emile, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Paul (Lise Pagé), Ginette (Arsène Labbé), Réal, Carole (Daniel Emond) et Christian; ses petits-enfants: Danny Meunier, Mélanie et David Labbé, Geneviève et Etienne Meunier; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Thérèse (Gaby Cotnoir), Jeanne D'Arc (feu Marcel Falardeau), André (Dolores Ruel), Yvette (feu Aimé Bédard), Raymond (Germaine Hazel), Jean-Claude (Hélène Thibodeau), Mme Lionel Lachance (Jacqueline Armand), M. et Mme Maurice Desroches (Marie-Irène Meunier), Mme Joseph Meunier (Norma Paré); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amies. Pour renseignements: 529-3371.

PAQUET (Marthe) — A la Maison Michel Sarrazin, le 29 juillet 1992, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Marthe Paquet, fille de feu M. Arthur Paquet et de feu Mme Marie-Ange Germain. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée au salon. Un service aura lieu le samedi, 1er août, à 10h, en l'église St-Malo; l'inhumation des cendres a eu lieu au cimetière St-Charles sous la direction de la maison funéraire.

Sylvio Marceau inc. 224, ouest St-Vallier Québec. Elle laisse dans le deuil ses frères Jules-Alexandre, Jean-Claude et de nombreux amis. Pour renseignements: 522-5212.

PLANTE (Marguerite Côté)



A son domicile, entourée de tous les siens, est décédée le 29 juillet 1992, à l'âge de 85 ans, Mme Marguerite Côté, épouse de feu Eugène Plante. Elle demeurait à St-Pierre, I.O. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc 628 chemin Royal St-Pierre, I.O. vendredi de 14h à 17h, et de 19h à 22h, samedi, de 9h à 10h15. Le service religieux sera célébré le samedi, 1er août, à 10h30, en l'église St-Pierre, I.O. et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille André (Rita Asselin), ses petites-filles Mélanie et Pascale, sa sœur Imelda Robert, ses belles-sœurs Alice Plante et Mme Marie Ferland Plante ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Veuillez compenser

l'envoi de fleurs par des offrandes de messes. Pour renseignements: 663-9838.

ROBERT (Annie Watson)



A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 29 juillet 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Annie Watson, épouse de feu M. Paul Robert. Elle demeurait à Beauport. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Wilbrod Robert & Fils 738, ave Royale Beauport.

jeudi de 19h à 22h, vendredi, jour des funérailles, de 10h à 13h45. Le service religieux sera célébré le vendredi, 31 juillet, à 14h, en l'église La Nativité de Notre-Dame, Beauport et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Roger (Thérèse Giroux), Donald, Solange (Laurent Boily), Jean-Claude (Pierrette Bernier), Clairette, Lise, Denis (Carmen Ouellet), son beau-frère, ses belles-sœurs, ses belles-filles, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs neveux, nièces et amies. Pour renseignements: 661-9223.

SIMONEAU (Joseph-Ralph) — A la résidence St-Joseph de Maria, le 30 juillet 1992, est décédé à l'âge de 75 ans, M. Joseph-Ralph Simoneau, époux de Mme Lucie Dugas. Il demeurait à Maria, Cte Bonaventure. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

Henri Thibodeau Inc. 221, Chemin Cyr New-Rochmond vendredi de 14h à 16h et de 19h à 21h, samedi de 9h à 10h40. Le service religieux sera célébré le samedi 1er août à 10h en l'église de Maria et de la au cimetière de l'endroit. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Guy, Colette (Paul Lamb), André (Noëlla Huard), Lucie (Gilbert Huard), Lise (Venance Boucher), Jacques (Micheline Quirion), Pierre (Jacynthe Caissy), Louise (Jean-Philippe Croft); huit petits-enfants; ainsi que ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs. A la demande de la famille des dons à l'Association Pulmonaire du Québec, seraient appréciés (Les dons peuvent être faits au salon).

Pour renseignements 392-4958.

Pour faire paraître un avis dans cette page, veuillez communiquer avec le Service des Annonces Classées

Pour faire paraître un avis dans cette page, veuillez communiquer avec le Service des Annonces Classées

VEZINA (Hélène Breton) — A St-Michel de Bellechasse, le 29 juillet 1992, à l'âge de 60 ans et 3 mois, est décédée Mme Hélène Breton, épouse de feu M. Marcel Vézina. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

Edouard Trahan et Fils Inc 112, rue Principale St-Michel

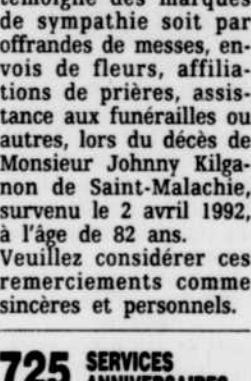
vendredi de 19h à 22h, samedi jour des funérailles de 9h30 à 10h15. Le service religieux sera célébré le samedi 1er août à 10h30 en l'église St-Michel de Bellechasse et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Alain, Clermont (France Duchesneau), sa mère Mme Rosa Rousseau (feu Charles-Eugène Breton); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Geneviève (feu Paul-Henri Lamontagne), Gaëtan (Lucille Beaudoin), feu Claire (Dominique Prévost), Rosaire (Françoise Gravel), Gilles (Jacqueline Bissonnette), Suzanne (Normand Lacroix), Clément (Bernadette Asselin), Blaise (Denise Roy), Pierre (Michelle Lachance), Pierrette (Roland Gourgues), Luc (Jeannine Lachance); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Vézina; de nombreux neveux, nièces, oncles, tantes, cousins et cousines. Pour renseignements 887-3000.

720 REMERCIEMENTS

KILGANON (Johnny) — Mesdames Nelli et Lemay Kilganon, ainsi que les familles Kilganon et O'Farrell, tiennent à remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, envois de fleurs, affiliactions de prières, assistance aux funérailles ou autres, lors du décès de Monsieur Johnny Kilganon de Saint-Malachie, survenu le 2 avril 1992, à l'âge de 82 ans. Veuillez considérer ces remerciements comme sincères et personnels.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

COTE (Mgr Louis-Charles)



Dimanche le 2 août 1992 à 10h en l'église de Charny sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Mme Yvonne Morneau. Merci aux parents et amis qui se joindront à nous pour cette célébration.

AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis dans cette page, veuillez communiquer avec le Service des Annonces Classées, en composant le numéro

647-3311

DÉCÈS

Communiquiez avec votre directeur de funérailles qui nous fera parvenir vos avis de décès.

FRADETTE (Laurent)



Il y a un an, la mort nous séparait. Une année remplie de solitude et de tristesse. Une longue année sans toi. Là où tu es, notre plus grand désir est que tu aies trouvé la paix. Veille toujours sur nous. Pour honorer ta mémoire, une messe sera célébrée le samedi, 1er août 1992, à 19h15, en l'église St-Joseph de Lauzon. Merci aux parents et amis qui se joindront à la famille pour cette célébration.

GOSSELIN (Jean-Marie)



Le samedi 1er août 1992, à 19h30, en l'église de St-Lambert-de-Lévis, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Jean-Marie Gosselin. Merci aux parents et amis qui se joindront à nous pour cette célébration.

MORNEAU (Yvonne Paradis)



Le samedi 1er août 1992 à 10h en l'église de Charny sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Mme Yvonne Morneau. Merci aux parents et amis qui se joindront à nous pour cette célébration.

AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis dans cette page, veuillez communiquer avec le Service des Annonces Classées, en composant le numéro

647-3311

DÉCÈS

Communiquiez avec votre directeur de funérailles qui nous fera parvenir vos avis de décès.

PICARD (Marcel)



Le samedi, 1er août 1992, à 16h, en l'église Sacré-Cœur de Jésus sera célébré le service anniversaire de M. Marcel Picard époux de Mme Jeanne d'Arc Goulet. Nous invitons parents et amis à se joindre à la famille pour cette célébration.

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS au St-Crespin de Villerbe, au St-Esprit, à Alfred Pampalon, et à Gérard Raymond pour faveurs obtenues avec promesse de publier. A.B.

SINCERES remerciements à St-Joseph et au Sacré-Cœur de Jésus pour faveurs obtenues avec promesse de publier. P.V.

795 MONUMENTS

GRANIT J.D. INC. 1105 ST-VALLIER O. QUÉBEC (Pres du cimetière), 327-9654

THERIAULT & FILS 716, 1ère Avenue, Québec 524-1561

Nous compatissons
à votre deuil
et vous offrons
nos condoléances

LE SOLEIL

HOROSCOPE

VENDREDI 31 JUILLET

BÉLIER

du 21 mars au 20 avril
Vous devrez montrer la plus grande vigilance dans tout ce qui concerne le domaine financier. Votre mégalomanie devra donc se restreindre suffisamment de façon à respecter les ressources de votre budget. Séducteur et séduisant, le natif de ce signe aura une fois de plus aujourd'hui l'occasion de ravager plusieurs âmes sensibles. Excellente santé générale et tonus surprenant!

TAUREAU

du 21 avril au 20 mai
Les positions planétaires de ce jour laissent entrevoir certaines difficultés à comprendre le comportement de l'être aimé, ce qui entraînera de fortes discussions ou conflits. Mais, avec un effort de volonté, vous serez en mesure de contrecarrer cette situation délicate. Votre profond désir de sécurité est constamment heurté par une sensualité débordante.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin
Vous aurez l'occasion de bénéficier d'un climat d'entente propice avec les gens de votre entourage. La période s'annonce ardente et empreinte de bonheur, on vous verra heureux, épris de l'être aimé. On vous témoignera de la gratitude pour la qualité de vos efforts rendus. De plus, vous déploieriez toutes vos énergies pour réaliser ingénument vos projets.

CANCER

du 22 juin au 22 juillet
Il faudra éviter de vous créer des ennuis simplement par votre manque de confiance. Vous serez porté à fréquenter les lieux mondains et à vous offrir du bon temps. Sachez méler habilement l'utile à l'agréable en n'abusant pas des bonnes choses de la vie. Il faudra vous assurer de ne pas négliger vos responsabilités familiales et professionnelles.

LION

du 23 juillet au 23 août
Soyez prudent dans tout ce qui touche vos affaires personnelles. Les contacts humains sont favorisés, mais ne confondez pas plaisir et affaires. Vous aurez un regain de vitalité qui se manifestera par un besoin d'action et de mouvement. Tout engagement devra être pris avec une extrême prudence. Il va sans dire que les dépenses folles ou somptueuses devraient être évitées.

VIERGE

du 24 août au 22 septembre
Vous manifesterez le besoin de faire le point sur vos sentiments à savoir si ce qui était, ce qui est et ce qui sera, mérite d'être vécu. Professionnellement, vous devrez saisir les occasions de prouver votre compétence. Vous avez une nature indépendante, fière et orgueilleuse attirant ainsi l'attention d'autrui pour vous faire de nouvelles relations.

BALANCE

du 23 septembre au 23 octobre
On vous verra avec une nature sensuelle, possessive et vindicative, entremêlés d'éclats poussés d'or-

gueil, voulant à tout prix atteindre votre but. Si votre partenaire ne comble pas vos désirs, vous serez enclin à vous offrir des aventures passagères ou vous risquerez de détruire votre bonheur. Vous serez particulièrement doué pour administrer et investir vos capitaux.

SCORPION

du 24 octobre au 22 novembre
Vous évoluez avec un tempérament calme et pondéré, accentué d'une grande vivacité mentale, de dispositions alertes et spontanées voulant assurer votre sécurité familiale et professionnelle. Vous serez très apprécié grâce à votre nature sincère, paisible et harmonieuse et vous recevrez des témoignages d'amour et d'affection. Avec une nature stricte et déterminée, vous obtiendrez auprès de vos supérieurs des faveurs.

SAGITTAIRE

du 23 novembre au 21 décembre
Des intentions de vivre harmonieusement et généralement avec les gens vous tiennent à cœur. Une dextérité manuelle et une rapidité d'exécution face à vos obligations. Optimiste et heureux, désirant de cette manière combler de tendresse votre partenaire en lui offrant des surprises pour prouver votre amour. Vous serez en mesure d'être apprécié de vos supérieurs, de faire respecter vos droits. Vous serez sollicité par des amis pour des activités.

CAPRICORNE

du 22 décembre au 20 janvier
Heureux et de nature instable, une grande sensibilité, rêveur cherchant à conserver ce que vous possédez. Une période controversée durant laquelle les résultats risquent de perturber votre vie. Armez-vous de patience pour assurer le bon fonctionnement au sein de votre travail. Vous ressentirez le besoin de vous détendre profitant de vos heures de loisirs pour effectuer les activités de votre choix.

VERSEAU

du 21 janvier au 19 février
Des besoins de déployer vos charmes personnels, cherchant à vous surpasser par des démonstrations énergiques, audacieuses et passionnées. Vous chercherez à vérifier si vos sentiments sont partagés avec les gens qui vous côtoient. Il faudra fuir les risques d'aventures passagères. Enormément de facilité pour faire apprécier la qualité de vos services et assurer un rendement supérieur dans vos diverses fonctions.

POISSONS

du 20 février au 20 mars
La popularité que vous connaîtrez augmentera vos activités sociales. Une surabondance d'énergie. Cependant, montrez-vous prudent lors de la pratique de vos sports préférés. Pour connaître d'agréables moments et vivre totalement en harmonie, côtoyez des gens comme vous. Vous êtes particulièrement choyé, veillez cependant à respecter la juste limite.

La science au Canada Le Québec fait des gains constants

QUÉBEC — La production des connaissances par les scientifiques du Québec a crû constamment de 1981 à 1991, passant de 18 à 22 % de l'ensemble canadien, selon *Science Watch*, une publication de l'Institut pour l'information scientifique, de Philadelphie.

par CLAUDE TESSIER
LE SOLEIL

La part du Québec a aussi augmenté — entre 2 et 4 % au-dessus de la moyenne canadienne — pour le nombre de citations des chercheurs dans les publications scientifiques. Ce nombre de citations constitue une mesure de performance des scientifiques.

« La séparation du Québec, sous l'angle de la science, serait certainement coûteuse pour le Canada », estime également *Science Watch*.

Dans son dernier numéro, *Science Watch* fait une évaluation comparative des performances scientifiques québécoises avec celles du reste du Canada. Il tire peu de conclusions, se bornant à montrer des chiffres comparatifs, et à indiquer que personne ne peut présumer du résultat du référendum.

Aux yeux des Américains, il apparaît que, dans le bilan canadien, les forces du Québec sont incontestables dans les sciences de la vie (biologie, biochimie) et moins fortes dans les sciences physiques (chimie, nucléaire, etc).

Dans cette « olympique » des performances des chercheurs canadiens, certaines institutions du Québec comme McGill et l'université de Sherbrooke recueillent des médailles d'or dans les sciences de la vie.

Selon les calculs de *Science Watch*, McGill occupe le 4e rang au Canada dans les sciences de la vie pour le nombre de citations, l'université de Sherbrooke le 8e, l'université de Montréal et Laval les 11e et 12e rang; la jeune université du Québec recueille le 20e.

Les meilleurs « athlètes canadiens » en science sont au Québec et dans les domaines de la pharmacologie/toxicologie, les sciences neurologiques et du comportement, les mathématiques, la cardiologie et la médecine pulmonaire, la médecine expérimentale, la biologie moléculaire et la génétique.

L'université de Montréal en physique est aussi une locomotive pour le Québec et pour le Canada. Dans les sciences physiques, l'université de Montréal arrive au 4e rang au Canada, McGill au 14e, Laval au 17e, et l'UQ au 19e... sur 20.

Science Watch ne mentionne pas que le débat référendaire sur la science, contrairement aux autres milieux, n'a pas eu lieu au Québec. Le Conseil de la science et de la technologie du Québec l'a déploré par la voix de son président, M. Louis Berliquet.

Selon l'indicateur 1992 de l'activité scientifique au Québec, les dépenses intérieures brutes en recherche et développement sont de 2,2 milliards \$. La hausse des dépenses en R-D est modérée au Québec, et en recul au Canada. Le Québec éprouve cependant de la difficulté à maintenir sa position dans un contexte international scientifique compétitif.

Au Québec, les dépenses fédérales de R-D diminuent en volume et sont d'un demi-milliard de dollars. Le gouvernement fédéral est le principal bailleur de fonds publics de la science au Québec. Le gouvernement du Québec absorbe le tiers des dépenses publiques en R-D. Avec un milliard, le secteur industriel demeure le premier exécutant de la R-D au Québec.

■ Piéton heurté par un vélo

QUÉBEC — Un piéton d'une cinquantaine d'années a subi des blessures à la tête, vers 8 h 40, hier, lorsqu'il a été frappé par un cycliste de 22 ans, à l'angle de la Grande-Allée et de l'autoroute Dufferin. La victime a été transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Le cycliste s'en est sorti avec des éraflures, mais selon la police, n'eut été de son casque de sécurité, il aurait été blessé beaucoup plus sérieusement.

■ Dirigeant de la GRC accusé d'abus de confiance

VALLEYFIELD (PC) — Le dirigeant du détachement de Valleyfield de la Gendarmerie royale du Canada a été accusé d'abus de confiance, a-t-on confirmé hier. Un porte-parole de la Couronne a révélé que des accusations d'abus de confiance ont été portées contre le sergent Maurice Toupin, mais a refusé d'en dire davantage avant que le suspect ne reçoive sa sommation, ce qui sera fait probablement aujourd'hui. Quand Toupin, qui compte 26 années de service au sein de la GRC, a été suspendu de ses fonctions voilà deux semaines, son avocat, Me Luc Carboneau, a affirmé que son client était la victime d'un coup monté.

■ Lenteur policière dénoncée

MONTREAL (PC) — Au lendemain d'un nouvel épisode raciste à savoir néo-nazie dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal, la Ligue anti-fasciste mondiale a déploré hier que les policiers du poste 52 aient tardé à intervenir. C'est du moins ce qu'a soutenu hier le président de la LAM, M. Alain Dufour. Le groupe antiraciste tenait mercredi une soirée de discussions sur le racisme à laquelle plus de 100 personnes s'étaient pressées. Or à peine commencée, la réunion a été interrompue vers 20 h 45 par le chahut de 50 jeunes néo-nazis scandant « White Power » et par des jets de pierres et de bouteilles dans les fenêtres. Barricadés à l'intérieur, les participants et orateurs n'ont pu quitter les lieux que sous escorte de la police vers 22 h 30. Selon la LAM, les policiers ne seraient intervenus que vers 21 h, après deux appels au poste 52 et pas moins de quatre au centre d'urgence téléphonique 911.

A LA MÉMOIRE DE ROGER CLOUTIER



MONSIEUR ROGER CLOUTIER
DÉCÉDÉ LE 28 JUILLET 1992

Les administrateurs et le personnel du groupe Lépine-Cloutier Ltée offrent leurs condoléances à l'épouse de monsieur Cloutier, Mme Yvette Mercier, ainsi qu'à sa famille.

Membre du conseil d'administration de Lépine-Cloutier, monsieur Cloutier comptait plus de cinquante années de loyaux services au sein de l'entreprise. Son sens du devoir et sa longue expérience ont profité à des milliers de familles éprouvées par le deuil.

Nous lui témoignons notre gratitude pour sa fidélité envers notre maison et son dévouement sans cesse renouvelé envers la communauté.

LEPINE-CLOUTIER LTÉE

Fusion de Saint-Joseph de Beauce Les citoyens et les villageois continuent de se tirailler

SAINT-JOSEPH — Fusionner deux villes, c'est déjà très difficile mais regrouper une ville et une municipalité rurale devient quasiment un défi insurmontable.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

Les Beaucerons de Saint-Joseph le savent, eux qui se tiraillent et s'entredéchirent depuis qu'il y a dans l'air un projet de fusion entre la ville de 3350 habitants et la paroisse rurale qui compte une population de 1210 âmes.

Le maire de la ville, Gabriel Jacques, lui-même agriculteur, appuie le projet mais le maire de la municipalité voisine, Gilles Roy, lui aussi agriculteur, propriétaire de la laiterie Royale, s'y oppose farouchement. Pourtant les deux hommes s'entendent sur un point : tôt ou tard, la fusion va se réaliser, comme elle s'est faite en 1989 entre Vallée-Jonction et la paroisse de l'Enfant-Jésus.

Entre-temps, faute d'espace pour se développer, la ville étouffe et son économie en souffre. Pour survivre, elle gruge petit à petit le territoire de la voisine.

Autoroute mise en cause

Le tronçon de l'autoroute de la Beauce entre Vallée-Jonction et Saint-Joseph sera ouvert à la circulation en septembre. La venue de la voie rapide exerce de fortes pressions sur les élus de la paroisse pour doter le secteur à développement potentiel très élevé d'infrastructures qu'ils n'ont pas les moyens financiers de réaliser.

En mai dernier, le conseil de la paroisse ne s'est pas opposé à ce que la ville annexe une superficie de 280 000 mètres carrés située le long de la route 276 entre la voie

de contournement 173 et l'autoroute 73. Il n'a eu guère le choix s'il ne voulait pas bloquer un investissement de 1,5 million \$ pour le complexe motel-restaurant-station à essence Journal. La paroisse n'était pas en mesure de fournir le service d'aqueduc. Le territoire annexé comprend une quinzaine de familles et des promoteurs de projets de développement résidentiel, commercial et industriel.

La ville a hésité avant d'accepter ce regroupement partiel. Des conseillers soutenaient que la ville devait annexer tout ou rien.

Profitable à tout le monde

Le projet de fusion a refait surface en mai 1990 à l'issue d'un colloque d'orientation organisé par la ville en prévision de l'adoption d'un nouveau plan d'urbanisme. En avril 1992, une étude du ministère québécois des Affaires municipales concluait que le regroupement serait profitable à tout le monde. Pour le propriétaire d'une maison évaluée à 60 000 \$, la facture de taxes diminuerait de 33,47 \$ par année pour le contribuable citadin alors qu'elle n'augmenterait que de 27,74 \$ pour celui vivant en campagne. Dans ce dernier cas, c'était peu en échange des services additionnels dont il allait bénéficier.

En assemblées publiques, le rapport a été bien accueilli par le conseil et la population de la ville. Cependant, en campagne, la réaction a été bien différente. Le mou-

vement d'opposition a reçu l'appui du maire et de deux conseillers : Jean-Paul Maheux et Jean-Luc Méthivier. Deux conseillers, Loïc Poulin et Andréa Jacques, sont favorables au projet alors que les deux autres conseillers, Francine Giguère et Yvon Saint-Hilaire, sont toujours en réflexion.

Agriculteurs inquiets

Le protocole de fusion prévoyait un nouveau conseil formé d'un maire et de six conseillers : trois pour la ville et trois pour la paroisse. Cependant, en 1996, les quartiers seraient abolis et les conseillers seraient élus au suffrage universel. « Les agriculteurs craignent d'être avalés par les citadins. Ils seraient rassurés s'ils avaient la garantie qu'ils auraient une représentation au sein du conseil », explique le maire Roy.

Autre point majeur : les agriculteurs craignent un endettement élevé pour le développement des loisirs, un service dont ils ne profitent guère, selon M. Roy. Ce dernier a fait remarquer que la ville s'était engagée pour 550 000 \$ pour une bibliothèque au musée de la culture.

Le conseil de paroisse a reçu une pétition de 434 noms pour qu'il soumette le projet de fusion à un référendum. « Pour le moment, il n'en est pas question. Dans sa forme actuelle, le protocole est inacceptable. Il y a place à la négociation », selon le maire Roy. Ce dernier s'attend à ce que le dossier rebondisse à l'automne.



Le Soleil, Clément Thibault

Renversement spectaculaire

LÉVIS — Il semble que ce soit une fausse manœuvre du chauffeur de ce lourd camion qui ait été la cause du renversement de ces énormes rouleaux de papier gommé spécial, sur l'autoroute Jean-Lesage près de Lévis, hier matin, direction est à la hauteur de la sortie route Lallemant. Suite à cette perte de contrôle, le lourd chargement, en route pour le Nouveau-Brunswick, a fait basculer le camion vers le terre-plein séparant les deux voies. Heureusement, le chauffeur en a été quitte pour un choc et personne n'a été blessé. Les agents de la Sûreté du Québec en ont eu pour plusieurs heures à rétablir la circulation.

Dépotoir abandonné de Saint-Gédéon Le Menviq reprend les travaux de dépollution

QUÉBEC — Le ministère de l'Environnement réalisera lui-même les travaux d'environ 1 million \$ pour rendre sécuritaire un dépotoir, fermé il y a 12 ans, à Saint-Gédéon, en Beauce. Mais il a toujours l'intention de se faire rembourser par la municipalité et par la compagnie Canam-Manac, quitte à les poursuivre en justice.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Hier, le Menviq a fait paraître des appels d'offres pour la restauration de l'emplacement. Les travaux pour contenir la pollution à l'intérieur du périmètre de l'ancien dépotoir débuteront en septembre.

L'endroit ne sert plus à l'enfouissement des vidanges depuis 1980. Mais le sol est évidemment pollué par diverses matières, dont des solvants et des organo-chlorés. Cela a contaminé les puits d'une trentaine de demeures de Saint-Gédéon, demeures dont l'eau est devenue impropre à la consommation depuis 1988.

En avril dernier, le Menviq avait fait parvenir une mise en demeure à la municipalité de Saint-Gédéon, gestionnaire de l'emplacement, et à Canam-Manac, un des utilisateurs des lieux, pour réclamer l'argent nécessaire pour régler le problème environnemental. Les deux avaient refusé, prétextant que le dépotoir respectait les normes en vigueur à l'époque.

Au ministère, M. Jean-Marc Lachance fait valoir que l'urgence d'agir a amené l'Environnement à entreprendre les travaux dans les plus brefs délais sans entente sur le paiement de la facture finale. Mais, insiste-t-il, « par la suite, nous prendrons les moyens pour nous faire rembourser ».

La municipalité de Saint-Gédéon, près de la frontière américaine, compte 1700 âmes.

avis de demande de permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, asseoir et transmettre à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être adressée à : La Régie des permis d'alcool du Québec, 1281, boul. Charest Ouest, Québec (Québec) G1N 2C9

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
BÉLANGER, Roland 384, boul. Charest Est Bar O'Kil Club enr.	1 Bar (danse et spectacles)	384, boul. Charest Est Québec

Québec Dossier: 229 039 2958-5924 QUÉBEC INC. Salle de Danse (le spectacle)	1 Bar (danse et spectacles)	2700, Jean-Perrin, suite 105 Québec
---	-----------------------------	--

CAFÉ BISTROT 5992, rue Saint-Laurent Café Bistrot Le Bagelier Inc.	1 Bar	379, rue Saint-Paul Québec
--	-------	-------------------------------

L'ENTAILLEUR INC. 1447, chemin Royal Saint-Pierre, Île d'Orléans	1 restaurant pour vendre, permis additionnel	1447, chemin Royal Saint-Pierre, Île d'Orléans
--	--	---

QUÉBEC INC. 5992, rue Saint-Laurent Lévis	Permis additionnel de 1 bar sur terrasse	5992, rue Saint-Laurent Lévis
---	--	----------------------------------

GERMAIN, Michel Buffet Central Pont-Rouge enr.	Augmentation et autorisation de danse et spectacles dans 1 bar et relocalisation de bar	250, Dupont Pont-Rouge Québec
--	---	-------------------------------------

QUÉBEC INC. 5992, rue Saint-Laurent Lévis	Permis additionnel de 1 bar sur terrasse	5992, rue Saint-Laurent Lévis
---	--	----------------------------------

QUÉBEC INC. 5992, rue Saint-Laurent Lévis	Permis additionnel de 1 bar sur terrasse	5992, rue Saint-Laurent Lévis
---	--	----------------------------------

QUÉBEC INC. 5992, rue Saint-Laurent Lévis	Permis additionnel de 1 bar sur terrasse	5992, rue Saint-Laurent Lévis
---	--	----------------------------------

QUÉBEC INC. 5992, rue Saint-Laurent Lévis	Permis additionnel de 1 bar sur terrasse	5992, rue Saint-Laurent Lévis
---	--	----------------------------------

QUÉBEC INC. 5992, rue Saint-Laurent Lévis	Permis additionnel de 1 bar sur terrasse	5992, rue Saint-Laurent Lévis
---	--	----------------------------------

QUÉBEC INC. 5992, rue Saint-Laurent Lévis	Permis additionnel de 1 bar sur terrasse	5992, rue Saint-Laurent Lévis
---	--	----------------------------------

QUÉBEC INC. 5992, rue Saint-Laurent Lévis	Permis additionnel de 1 bar sur terrasse	5992, rue Saint-Laurent Lévis
---	--	----------------------------------

QUÉBEC INC. 5992, rue Saint-Laurent Lévis	Permis additionnel de 1 bar sur terrasse	5992, rue Saint-Laurent Lévis
---	--	----------------------------------

QUÉBEC INC. 5992, rue Saint-Laurent Lévis	Permis additionnel de 1 bar sur terrasse	5992, rue Saint-Laurent Lévis
---	--	----------------------------------

QUÉBEC INC. 5992, rue Saint-Laurent Lévis	Permis additionnel de 1 bar sur terrasse	5992, rue Saint-Laurent Lévis
---	--	----------------------------------

Transports Québec

APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (type A), de construction (type C), de déneigement (type D), de services professionnels (type P) et à tous autres contrats non spécifiés précédemment (type S).

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types C et D, sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec, dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée) et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat.

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types A et P, seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Pour les contrats de types A et P, lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé. L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contratant ayant plus de cent employés.

Pour tous les types de contrats, on peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant la somme indiquée à la rubrique « coût du dossier » lorsque applicable. Ce coût incluant les taxes est payable en espèces, chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances et est non remboursable.

Les intéressés peuvent obtenir les renseignements et les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

QUÉBEC Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. Saint-Cyrille Est 2 ^e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848	MONTRÉAL Service des contrats Ministère des Transports 35, rue de Port-Royal Est 1 ^{er} étage Montréal (Québec) H3L 3T1 Tél.: (514) 873-6061
--	--

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission ou offre reçue.

Le sous-ministre,
Georges Lalande

D Contrat no 1101-92-4206 — Déneigement et déglacage de la route 199, dans les municipalités de Havre-aux-Maisons, Grosse-Ile et Grande-Entree, M.R.C. Iles-de-la-Madeleine, circonscription électorale des Iles-de-la-Madeleine.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 11 300 \$ ou chèque visé: 5 650 \$
Coût du dossier: gratuit

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 18 août 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 1207-92-0237 — Réparation d'un pont en béton situé sur la rue St-Rémi, au-dessus de la rivière Mitis, dans la municipalité de Price, M.R.C. La Mitis, circonscription électorale de Matapeédia.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 18 800 \$ ou chèque visé: 9 400 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 18 août 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

A Contrat no 1208-92-0335 — Remplacement des luminaires au mercure par des luminaires au sodium haute pression, dans diverses municipalités, diverses M.R.C. circonscriptions électorales de Rivière-du-Loup et Kamouraska-Témiscouata.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 1 000 \$ ou chèque visé: 500 \$
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 18 août 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

D Contrat no 2094-92-4214 — Déneigement et déglacage de l'Aéroport Chicoutimi/St-Honoré incluant les pistes, voies de circulation, rues, stationnements, chemins d'accès, aires de manoeuvres et aires de trafic, dans la municipalité de St-Honoré, M.R.C. Le Fjord du Saguenay, circonscription électorale de Dubuc.

Seuls les entrepreneurs ayant une place d'affaires dans les districts suivants sont admissibles: (94) Chicoutimi, (97) Baie Comeau, (11) La Malbaie, (93) Métabetchouan, (90) Roberval.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 8 700 \$ ou chèque visé: 4 350 \$
Coût du dossier: gratuit

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 18 août 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

D Contrat no 3215-92-4209 — Déneigement et déglacage des routes 218 et 227, dans les municipalités de Sainte-Claire, Saint-Anselme et Saint-Henri, M.R.C. Bellechasse et Desjardins, circonscriptions électorales de Bellechasse et Lévis. Longueur de 27,99 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 6 600 \$ ou chèque visé: 3 300 \$
Coût du dossier: gratuit

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 18 août 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

D Contrat no 3215-92-4225 — Déneigement et déglacage de la route 173, dans les municipalités de Scott, Taschereau-Fortier, Saint-Isidore, Saint-Henri, Pintendre et Lévis, M.R.C. Nouvelle-Beauce et Desjardins, circonscriptions électorales de Beauce-Nord et Lévis. Longueur de 34,38 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 9 000 \$ ou chèque visé: 4 500 \$
Coût du dossier: gratuit

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le jeudi, 20 août 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 4032-92-0324 — Installation d'un système d'éclairage routier à l'intersection des rues Courteau et St-Maurice, dans la municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, s.d., M.R.C. de Francheville, circonscription électorale de Champlain.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 6 500 \$ ou chèque visé: 3 250 \$
Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 18 août 1992 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

C Contrat no 4033-92-0221 — Réfection partielle d'un pont situé sur la route 161 au-dessus de la rivière Blanche, dans la municipalité de Saint-Célestin s.d., M.R.C. Nicolet-Yamaska, circonscription électorale de Nicolet-Yamaska.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 5 700 \$ ou chèque visé: 2 850 \$
Coût du dossier: 10 \$

AVIS PUBLIC

RÉGIME DE RENTES DES EMPLOYÉS DE LA MUTUALITÉ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.

Prenez avis que le régime de rentes des employés de la Mutualité, Société d'assurance-vie inc. fait l'objet d'une terminaison totale en date du 31 décembre 1989.

Toute personne participant à ce régime qui, sans avoir reçu le relevé de ses droits et de leur valeur tel que prévu à l'article 203 de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, croit avoir des droits au titre de ce régime ou de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite est invitée à les faire valoir auprès de l'administrateur du régime ou de la Régie des rentes dans les 30 jours.

Administrateur du régime:
Comité de retraite
Régime de rentes des employés de la Mutualité, Société d'assurance-vie inc.
2815, chemin des Quatre-Bourgeois
Sainte-Foy (Québec)
G1V 1X8

Régie des rentes du Québec
2635, boul. Hochelaga
Case Postale 5 200
Sainte-Foy (Québec)
G1K 7S9

Sainte-Foy, le 24 juillet 1992

Le secrétaire,
Denis Genois

Québec

QUÉBEC ET L'EST

LE SOLEIL

ÉCHOS DES DEUX RIVES

QUÉBEC

Jour férié

Les services municipaux de la ville de Québec seront fermés à l'occasion du congé civique du lundi 3 août. Les ordures ménagères et la cueillette sélective seront toutefois maintenues, de même, bien sûr, que l'obligation de mettre des sous dans les parcomètres ! En cas d'urgence, pour les acqueducs et égouts, on pourra appeler au 691-6206.

Expo-Québec du 19 au 30 août

L'exposition provinciale se tiendra cette année du mercredi 19 août au dimanche 30 août. Elle se terminera donc une semaine avant la Fête du Travail. Les heures d'ouverture seront de 9 h du matin à minuit, le secteur des manèges débutant à 11 h. Le prix d'entrée est en général inchangé sauf pour les adultes et adolescents de 14 ans et plus, passant de 6,00 \$ l'an dernier à 7,00 \$ cette année. Il est gratuit pour les moins de cinq ans et il a été fixé à 4,00 \$ pour les 6-13 ans et les 65 ans et plus. Le coût des manèges est inchangé, soit 6,00 \$ pour 15 billets, 12,00 \$ pour 32 et 17,00 \$ pour un bracelet les samedi et dimanche (14,00 \$ en semaine).

SAINT-ROMUALD

Terrain vendu

Le terrain de l'ancien hôtel Britannia, à Saint-Romuald, a été vendu hier par shérif au prix de 170 000 \$ alors qu'il était évalué à 140 000 \$. L'acheteur, l'homme d'affaires Clément Boivin, est propriétaire des immeubles Beaudry qui occupent un terrain adjacent. Du produit de cette vente, 70 000 \$ seront remboursés à la ville de Saint-Romuald soit 50 000 \$ pour des taxes et 20 000 \$ pour des frais de nettoyage du terrain et de démolition de l'hôtel qui avait été détruit par les flammes le 20 janvier 1992.

CHARLESBOURG

Congé lundi

Les services municipaux des villes de Charlesbourg et Beauport seront fermés le lundi 3 août en raison de leur congé civique. Les réunions du conseil qui devaient se tenir ce soir là sont reportées au lendemain, le mardi 4 août.

Rues fermées

Divers travaux seront susceptibles de perturber la circulation sur plusieurs rues de Charlesbourg au cours de la semaine du 3 août. Il s'agit des rues suivantes : la rue de l'Intendant entre les avenues Le Marquis et Grand-Pré, la 76^{ème} rue ouest entre l'avenue Doucet et le boulevard Cloutier. La circulation sur la 1^{ère} Avenue sera réduite à deux voies entre la 47^{ème} et la 58^{ème} rue Est ; elle sera également ralentie sur le boulevard Henri-Bourassa entre la 47^{ème} et la 76^{ème} rue Est.

CHARNY

1 million \$ au Sélect 42

Six travailleurs des Autobus Nord-Sud, de Charny, ont eu la bonne surprise, le 18 juillet, de découvrir qu'ils venaient de gagner 1 million \$ au jeu Sélect 42. « J'ai fermé les fenêtres, verrouillé les portes... et j'ai crié ma joie ! », a raconté la responsable du groupe, Mme Thérèse Caron de Charny. Les chanceux sont allés réclamer leur chèque à Loto-Québec en limousine.

VOTRE PELOUSE

RIVE-NORD		Adresses	Paires	Imp.
Ancienne-Lorette			X	NR
Beauport			X	NR
Beauport			NR	NR
Boischatel			X	NR
Cap-Rouge			X	NR
Charlesbourg			X	NR
Lac-St-Charles			X	NR
L'Ange-Gardien			X	NR
Loretteville			X	NR
Québec			X	NR
St-Augustin-de-Desmaures			X	NR
Sainte-Foy			X	NR
Saint-Émile			X	NR
Sillery			X	NR
Val-Bélair			X	NR
Vanier			X	NR
RIVE-SUD		Adresses	Paires	Imp.
Charny			X	NR
Pintendre			X	NR
Ste-Hélène-de-Brookville			X	NR
St-Henri-de-Lévis			NR	NR
St-Jean-Chrysostome			X	NR
St-Jean-Port-Joli			X	NR
Sainte-Marie			X	NR
Légende: Interdiction (X)				
Arrosage de 1 ^{re} recommandé (1)				
Arrosage de 2 ^{de} recommandé (2)				
Arrosage non recommandé (NR)				

Future Sûreté municipale Chaudière-Ouest

Les policiers de la SQ contre la fusion

QUÉBEC — La future Sûreté municipale Chaudière-Ouest qui verra le jour en janvier prochain, à la suite de la volonté de quatre municipalités de la Rive-Sud de se doter d'un corps policier unique, ne plaît guère à l'Association des policiers provinciaux du Québec (APQ). En bout de ligne, soutient son président Jocelyn Turcotte, ce sont les citoyens qui risquent de faire les frais de cette fusion derrière laquelle se profile une hausse budgétaire radicale et inévitable.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Le monde municipal connaît

depuis quelques années des bouleversements majeurs. Dans la foulée de la loi 145 du ministre Claude Ryan et de la réces-

sion, le gouvernement balaye dans la cour des municipalités de nouvelles responsabilités que plusieurs d'entre elles absorbent avec mal. La tentation est donc grande pour plusieurs villes de se regrouper afin de s'offrir un service de police à meilleur coût et, croit-on chez les maires, de meilleure qualité que la Sûreté du Québec. Une prétention que rejette carrément Jocelyn Turcotte, en prenant comme cible les velléités

de Bernières, Saint-Nicolas, Saint-Étienne et Saint-Rédempteur.

« Le budget de l'an Un de cette future régie de police n'est que de la poudre aux yeux », soutient-il devant un petit groupe de journalistes réuni dans un hôtel de Québec. « On parle de 1,7 million \$ mais il est plus probable de parler de 3 millions \$ d'ici deux ou trois ans. Les citoyens vont s'apercevoir que la note va être beaucoup plus salée que celle prévue au départ. »

À titre d'exemple, ce premier budget prévoit une somme de 5000 \$ pour les « événements spéciaux ». Le seul « party » des Hell's Angels, le week-end dernier, a entraîné des dépenses sept fois plus grandes pour la SQ de Saint-Romuald. Et le reste des prévisions financières, que ce soit les salaires des policiers ou leur formation professionnelle, serait à l'avenant, insiste M. Turcotte, c'est-à-dire fortement sous-évalué.

Chiffres en mains, M. Turcotte se demande à quelle qualité de service seront en droit de s'attendre les 26 300 citoyens touchés par ce regroupement. La future régie compte embaucher 20 policiers, alors que des villes de taille comparable, comme Alma ou Baie-Comeau, en dénombre 15, voire même 25 de plus. « De dire qu'il va y avoir une meilleure qualité de service, permettez-moi d'en douter. Ce ne sont que des marottes d'élus municipaux », lance M. Turcotte, ajoutant que dès cet automne, la SQ pourrait

être en mesure de faire appliquer les règlements municipaux, argument souvent amené par les maires pour justifier leur décision.

Selon les statistiques compilées par l'APQ, la fusion permettrait à Saint-Nicolas et Bernières d'économiser respectivement 170 000 \$ et 50 000 \$ sur les sommes actuellement versées pour les services de la SQ. Par contre, la facture se gonflerait de plus de 100 000 \$ pour Saint-Rédempteur et de 20 000 \$ pour Saint-Étienne.

Un moratoire et vite

Pour le président Turcotte, la SQ offre déjà un « excellent service » aux quatre villes situées à l'ouest de la Chaudière, comme en font foi le taux de 55 % de résolution des crimes et l'important support technique qu'elle peut offrir.

Devant la flambée de fusions qui se dessinent partout en province — les quatre municipalités à l'est de la Chaudière comptent imiter les villes de l'autre rive d'ici peu — l'APQ demande au ministre des Affaires municipales et de la Sécurité publique, Claude Ryan, d'imposer un moratoire sur la question, le temps de définir ce qu'est un véritable service policier de base et ses coûts réels.

« Et si on continue à se faire charrier par les élus municipaux, sans recevoir plus d'appui du gouvernement, c'est nous qui allons expliquer à la population ce qu'il en est réellement », termine M. Turcotte.

Parc de la rivière Beauport



On a dû utiliser une grue mécanique pour consolider les berges de la rivière Beauport.

Les travaux d'aménagement sont en voie d'être complétés

BEAUPORT — Passerelles sur pilotis, stabilisation des berges, on réaménage le parc de la rivière Beauport.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Le comité de revalorisation de la rivière Beauport a entrepris au mois de mai un projet de réaménagement du parc de la rivière Beauport, entre l'autoroute 40 et l'Avenue Royale, un projet d'Emploi Canada et de la ville de Beauport de plus de 150 000 \$.

Si on emprunte la nouvelle piste cyclable qui longe le boulevard François de Laval

en direction de la rue Chabanel, à l'embouchure de la rivière Beauport, on parcourt un parc boisé où coulent des cascades d'eau, le sentier franchissant le ruisseau à plusieurs reprises. On constate que des équipes de travailleurs s'affairent à construire des trottoirs de bois pour la promenade, des passerelles sur pilotis pour les secteurs les plus marécageux qui longent la rivière.

« Nous stabilisons les berges avec de l'enroche-

ment, nous en profitons pour réparer les dégâts causés par les inondations du 6 juillet », explique Claude Légaré, coordonnateur d'une équipe de huit travailleurs. On fait de l'enrochement au pied des chutes, on répare les murs de pierre endommagés. On a même dû utiliser les services d'une grue mécanique.

Les travaux qui ont débuté le 25 mai devraient se terminer vers le 4 septembre. Le parc servira de centre d'interprétation au centre de loisirs La Cavée, rue Juchereau. Un bel endroit à découvrir, à Beauport.

Les feux de forêt sont six fois moins nombreux en juillet que l'an dernier

QUÉBEC — Les étés se suivent mais ne se ressemblent guère pour la Société de conservation du Québec. Les pluies abondantes de juillet auront eu des conséquences bénéfiques pour nos forêts, avec comme résultat qu'aucun feu n'a été répertorié dans la réserve des Laurentides et dans Charlevoix. Du jamais vu depuis la création de cet organisme, en 1972.

Un rorqual s'échoue à l'Île-aux-Coudres

ÎLE-AUX-COUDRES — Une jeune baleine de type rorqual commun a tenté désespérément de se libérer des rochers où elle s'était échouée, vers 18 h hier soir, à la pointe ouest de Cap-à-la-branche, de l'Île-aux-Coudres.

LE SOLEIL

« Elle va sûrement mourir là avant que les secours arrivent, déclarait dans un entretien téléphonique au SOLEIL, M. Gérard Desgagnés, conservateur du Musée de l'Île-aux-Coudres, car elle s'est tellement débattue en l'espace d'une heure qu'elle s'est déchirée toute la queue et une bonne partie du corps. »

Il ajoutait que le jeune rorqual devait peser plus de 900 kilos et qu'il est apparu sur cette pointe comme pour se reposer. « Mais faut croire qu'il s'est fait surprendre par la marée

baissante. Il y avait plusieurs dizaines de curieux de l'île pour témoigner de ses efforts puissants, mais personne n'était capable de le renvoyer au large. »

Quand la baleine a été aperçue pour la première fois, des gens de l'île se sont approchés d'elle en chaloupe pour l'arroser, mais elle se débattait courageusement en tentant de retourner au fleuve. « On a fait appel à la Sûreté du Québec et à la Garde-côtière, mais même s'ils arrivent à temps, on se demande comment ils vont pouvoir faire pour la retourner au large », disait avec tristesse M. Desgagnés.

Le mois de juillet le moins actif, en 1987, avait vu éclore deux incendies dans cette région, durement éprouvée au cours de l'été dernier.

Dans la région Québec-Mauricie, les cinq incendies répertoriés en juillet n'ont touché qu'une vingtaine d'hectares, soit l'équivalent de 40 terrains de football. La moyenne des dix dernières années faisait état de quantités six fois plus élevées, tant au niveau du nombre de sinistres que des superficies dévastées.

Les quelque 4600 hectares détruits cet été ne représentent que la moitié du territoire ordinairement incendié.

Dans la région de Portneuf, huit feux se sont propagés sur moins de deux hectares. Pour retrouver une saison aussi calme, il faut remonter six ans en arrière, alors que quatre foyers avaient dévasté une surface comparable. Là également, aucun feu n'est survenu au cours du dernier mois.

Dossier de la MIUF

À Cap-Chat, Marie et René Dumont poursuivent la lutte

CAP-CHAT — Douze ans après avoir fait isoler leur résidence à la mousse d'urée formaldéhyde, Marie et René Dumont poursuivent leurs démarches en vue d'obtenir la pleine compensation de leurs pertes. « Et il n'est pas question d'abandonner, quoiqu'il advienne », disent-ils.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

Mécontente du verdict du juge René Hurtubise, au terme d'un procès qui a duré huit ans, la famille Dumont espère que l'appel sera entendu dans les meilleurs délais. Le gouvernement du Québec a payé les frais d'enregistrement de cette cause devant la cour d'appel du Québec et les demandeurs ont obtenu un délai, jusqu'en septembre, pour présenter les documents nécessaires.

« On souhaite maintenant que le ministre Rémiard accepte que son gouvernement paie les honoraires d'avocats dans ce dossier. Mais nos demandes demeurent sans réponse », soutient Michèle Bernard, du Comité des victimes de la MIUF du Québec.

Immoral

Leur maison de deux étages sert de hangar depuis quelques années. Située à moins de 35 mètres de leur maison mobile, la résidence familiale est devenue « un monument aux victimes de cet isolant ». Sur sa façade, on peut lire une inscription : « Maison abandonnée, cause MIUF, attendons règlement ». Ce message sert d'avertissement aux visiteurs éventuels. Avec le temps,

la maison est presque devenue un attrait touristique.

« Cette maison, il ne faut plus que je la voie. Ça me rend agressive. Mais je sais que je dois l'accepter », raconte Mme Dumont. Son conjoint, Ernest, abonde dans le même sens. Il dénonce aussi l'attitude des autorités politiques dans ce dossier. « C'est immoral ce qu'ils nous ont fait... Et ils ne veulent pas avouer qu'ils se sont trompés ! » dit l'homme.

Toujours présent dans les murs de la résidence, l'isolant s'effrite au simple toucher. Même après 12 ans, il dégage encore une odeur qui s'apparente à celle du diluant pour vernis à ongles. « Lorsque nous avons quitté la maison, en 1980, le taux de concentration de la MIUF variait entre 8 et 15 parties par million, d'une pièce à l'autre. La norme acceptable est de 0,4 PPM. Notre maison est finie », expliquait Ernest Dumont lors d'une visite de sa résidence. « Et dire que je venais de terminer les rénovations, avec l'aide financière de mes enfants. »

Cette famille d'agriculteurs évalue ses pertes à 60 000 \$ en chiffres de 1992. « C'est ce que valait notre maison, aujourd'hui », soutiennent-ils. La résidence des Dumont a été isolée à la MIUF à l'automne 1979. Quelques jours après la fin des travaux, le couple et cinq des huit enfants qui résidaient dans la maison ont vu leur santé se détériorer. Maux de gorge, de tête, troubles de la vue et hypertension ont affecté, à divers degrés, les résidents. En avril 1980, les sept personnes abandonnaient la résidence familiale pour emménager dans une maison mobile, six mois plus tard. Leurs problèmes de santé sont graduellement disparus. Mais, au-delà des maux physiques, l'expérience des Dumont fut, sans conteste, « un fardeau psychologique difficile à supporter. On essaye d'accepter cette épreuve... Heureusement que nous avons la foi ».